

« Réalisation d'une étude relative à l'inventaire
des meilleures pratiques liant la culture et l'éducation
dans les Etats membres, les pays candidats
et les pays EEE » Contrat n° 2004 – 1528/001 -001 CLT -CA31

Analyse des dispositifs et initiatives liant la culture et l'éducation, la formation ou la jeunesse dans les Etats membres, les pays candidats et les pays EEE

Sommaire

REMERCIEMENTS	3
A. INTRODUCTION	4
B. RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'ETUDE ET DEFINITIONS	4
B.1. PRESENTATION DES OBJECTIFS GENERAUX DE L'ETUDE	4
B.2. PRESENTATION DES OBJECTIFS SPECIFIQUES DE L'ETUDE	5
B.3. QUELLE DEFINITION DE LA CULTURE ?	5
B.4. DEFINITION DES CONCEPTS DE DISPOSITIF ET D'INITIATIVE	6
B.5. BONNE PRATIQUE, INITIATIVE D'EXCELLENCE, PRATIQUE INNOVANTE	7
a. Réflexions sur le concept de bonnes pratiques liant la culture et l'éducation	7
b. Réflexions sur la notion d'initiative d'excellence	8
c. Réflexions sur le concept de pratiques innovantes	9
C. METHODOLOGIE ADOPTEE	10
D. PRESENTATION DE LA GRILLE D'ANALYSE	11
D.1. INTRODUCTION	11
D.2. DESCRIPTEURS CLES D'UN DISPOSITIF/INITIATIVE	11
a. Spécificités de l'interconnexion	11
b. Typologie thématique de l'interconnexion et de l'action	13
c. Public cible de l'action	13
d. Typologie sectorielle de l'action	13
e. Effets recherchés du dispositif ou de l'initiative en termes de capacité au niveau des bénéficiaires finaux	14
f. Particularités de l'action	14
g. Activités dominantes de l'action	14
h. Données chiffrées de l'action	14
D.3. CRITERES D'ANALYSE	15
D.4. GRILLE D'ANALYSE	16
E. ANALYSE STATISTIQUE	19
E.1. REMARQUES PREALABLES RELATIVES A LA CONSTITUTION DU PANEL DES ACTIONS RECENSEES	19
E.2. IDENTIFICATION DU DISPOSITIF/INITIATIVE	20
E.3. ANALYSE PAR PAYS	22
E.4. ANALYSE DU TYPE D'ACTEURS	23
E.5. PREMIERE TYPOLOGIE DES ACTIONS ANALYSEES CENTREE SUR LES INTERACTIONS	23
E.6. TYPOLOGIE THEMATIQUE DES ACTIONS ANALYSEES	27
E.7. ANALYSE DU PUBLIC CIBLE	29
E.8. ANALYSE SECTORIELLE DES ACTIONS IDENTIFIEES	30
E.9. EFFETS RECHERCHES DU DISPOSITIF OU DE L'INITIATIVE	32
E.10. PARTICULARITES DU DISPOSITIF	33
E.11. CHAMP D'ACTION DES ACTIONS IDENTIFIEES	34
E.12. CRITERES D'ANALYSE	34
F. QUELQUES REFLEXIONS SPECIFIQUES	35
F.1. INTRODUCTION	35
F.2. REFLEXIONS INTRODUCTIVES	35
a. Quelques précisions méthodologiques	35
b. Une attention particulière donnée à certains éléments	35
F.3. QUELQUES ELEMENTS DE REFLEXION GENERALE	36
F.4. QUELQUES ELEMENTS DE REFLEXION POUR LES PROJETS EUROPEENS	39
G. CONCLUSION	40
G.1. SYNTHESE	40
G.2. L'IMPORTANCE DU CONCEPT D' ACTIONS CONJOINTES	41
G.3. QUELQUES RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS	41
G.4. CONCLUSION	47

REMERCIEMENTS

Cette étude n'aurait pu se réaliser sans un soutien actif et permanent d'un certain nombre d'interlocuteurs et de structures.

- En premier lieu, il convient de remercier les points de contact culture Europe dans les différents pays couverts par cette étude. Leur soutien et leur disponibilité ont permis d'identifier un grand nombre d'acteurs et de réseaux européens œuvrant dans ce domaine de l'interconnexion entre culture, éducation, formation et jeunesse et de fait, un certain nombre de projets tout à fait pertinents repris dans la base de données des bonnes pratiques.
- En second lieu, il convient de remercier les agences nationales Socrates, Leonardo et Jeunesse qui ont apporté un soutien important pour identifier un certain nombre de projets pertinents et d'interlocuteurs dans leur pays respectif susceptible de nous aider à identifier l'ensemble des bonnes pratiques répertoriées.
- Il importe aussi de rappeler et de préciser le rôle important et indispensable d'un grand nombre de réseaux européens et de fondations européennes. Nous souhaitons particulièrement remercier au titre de la réalisation de cette étude les acteurs suivants : les réseaux ou associations EFAH, ELIA, ENCATC, AEC, ainsi que les représentants des fondations européennes et notamment l'EFC. Leurs soutiens, conseils, réactions et recommandations sont des éléments qui ont permis à l'opérateur de prendre en compte un certain nombre de dimensions importantes pour la finalisation de cette étude.
- On ne saurait être complet sans remercier tous les porteurs de projets et acteurs interviewés. Cela concerne des opérateurs spécifiques ou des porteurs de projet spécifiques qui ont été sollicités tout au long de l'étude pour valider un certain nombre de contenus liés aux bonnes pratiques identifiées.
- Enfin, il convient de remercier l'équipe d'experts que le Pôle Universitaire Européen de Lorraine a sollicitée pour conduire cette étude. Qu'ils soient tous remerciés pour leur disponibilité et la qualité de leur analyse.
- Nos derniers remerciements iront à la Commission qui par la confiance qu'elle a pu nous accorder et la disponibilité dont elle a su faire preuve nous a permis tout au long des réunions de travail et des comités de pilotage de prendre en compte les remarques formulées et de fonctionner dans les meilleures conditions possibles qu'offraient les dispositions contractuelles liées à cette étude spécifique.

A. INTRODUCTION

La Direction Générale Éducation et Culture a publié un appel d'offre n° DGEAC/59/03 concernant la réalisation d'une étude relative à l'inventaire des meilleures pratiques liant la culture et l'éducation dans les États membres, les pays candidats et les pays EEE et le Pôle Universitaire Européen de Lorraine a été retenu pour conduire ce travail.

Ce rapport intitulé : « Analyse des dispositifs et initiatives liant la culture et l'éducation, la formation ou la jeunesse dans les États membres, les pays candidats et les pays EEE » présente les résultats de l'analyse des dispositifs et initiatives recensés sur l'ensemble des pays concernés. La structure de ce rapport se présente comme suit :

- Rappel des objectifs de l'étude et présentation de quelques définitions (dispositifs, initiatives, bonnes pratiques, approche innovante, ...).
- Présentation de la méthodologie adoptée
- Présentation de la grille d'analyse
- Analyses statistiques.
- Présentation de quelques analyses spécifiques.
- Conclusions.

B. RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'ETUDE ET DEFINITIONS

B.1. Présentation des objectifs généraux de l'étude

L'objectif de l'étude est de dresser une vue d'ensemble des actions développées au niveau national et européen qui lient plus étroitement la culture (arts plastiques, musique, art vivant, livres, lecture, patrimoine culturel) d'une part et l'éducation formelle, non formelle et informelle, la formation professionnelle et la jeunesse, d'autre part.

L'objet est de :

- Identifier les acteurs principaux et les réseaux existants œuvrant au renforcement "culture et éducation, formation et jeunesse».
- Identifier des exemples de bonnes pratiques reconnues et cela dans chaque pays couvert par l'étude.

Cet inventaire a pris en compte notamment :

- Les activités développées dans Socrates, Leonardo et Jeunesse.
- L'analyse de la consultation questions/réponses lancée par la Commission dans le cadre d'Eurydice.
- L'analyse de certaines activités du Cedefop dans ce domaine particulier d'interaction entre culture et formation professionnelle.
- Les résultats de l'action CONNECT.

La couverture géographique de l'étude comprend 25 États membres de l'Union européenne, les pays de l'espace économique européen, ainsi que les pays en voie d'adhésion, à savoir la Bulgarie, la Roumanie.

B.2. Présentation des objectifs spécifiques de l'étude

En termes d'objectifs spécifiques, cette étude avait pour objet particulier de :

1. Identifier les acteurs principaux et les réseaux existants qui œuvrent au renforcement de la dimension culture, éducation, formation et jeunesse.
2. Identifier les exemples de bonnes pratiques reconnues, d'initiatives d'excellence et de pratiques innovantes pour chaque pays couvert par l'étude.
3. Procéder à une analyse comparative des différentes bonnes pratiques (caractérisation des initiatives et dispositifs).
4. Formuler des recommandations et des orientations à la Commission pour la préparation des futures actions conjointes d'ici 2007 ou d'autres actions visant au développement de synergies.

B.3. Quelle définition de la culture ?

Compte tenu de la couverture géographique de cette étude et de la perception différente que certains peuvent avoir du mot culture, il semblait important de s'interroger sur la définition du terme 'culture'.

Que recouvre-t-il dans chacun des pays couverts par le champ de l'étude et existe-t-il des différences quant à la manière dont le terme est interprété et utilisé dans les domaines de l'éducation, de la formation ?

A titre d'exemple, il suffit de relever la différence des termes employés entre, d'une part, les deux pays anglophones couverts par l'étude (le Royaume-Uni et l'Irlande) et, d'autre part, la France. En effet, le terme 'Arts' en anglais semble correspondre davantage aux activités désignées par le terme français 'culture'. Toutefois, il convient de noter que parmi les nombreuses définitions en anglais données au terme 'culture' dans le dictionnaire français-anglais Harraps, ne figure pas le terme 'Arts'. Le terme français 'culture' est le plus souvent traduit en anglais par les termes 'knowledge' ou 'education', cf. 'culture générale' - 'general knowledge', ou 'bonne culture générale' - 'broadly-based education', ou encore 'éducation physique' - 'physical education'.

Le terme 'Arts' ne couvre pas, cependant, l'activité qui consiste à visiter des musées et l'étude du patrimoine culturel, l'une des activités qui est pourtant visée par le projet. Le terme ne couvrira pas davantage, le terme 'sport', une activité périscolaire qui est considérée, tout comme les 'Arts', comme ayant un effet bénéfique sur les jeunes.

En ce qui concerne les deux pays anglophones, les arts sont instrumentalisés au bénéfice de l'apprentissage. La 'Fondation nationale pour la recherche éducative' - the 'National Foundation for Educational Research' (NFER) - qui a été contactée lors de l'étude, s'est montrée très claire dans leur analyse de la place qu'occupent les arts dans l'éducation. Les enfants apprennent, et

sont motivés à apprendre, par divers moyens. S'il suffit de stimuler intellectuellement beaucoup d'enfants, il n'en demeure pas moins que cette voie ne convient pas à certains. En revanche ces derniers trouvent leur stimulation à travers les arts qui leur permettent d'utiliser leur créativité et à apprendre par eux-mêmes. Les arts sont de précieux outils pour la personnalisation de l'éducation, une personnalisation pas toujours aisée dans un système vertical qui impose l'apprentissage d'en haut. Les arts contribuent également à transformer l'école comme lieu d'apprentissage, l'adaptant au bénéfice de l'apprenant en situation d'échec, qui, par conséquent, se sent marginalisé dans le cadre du système scolaire. La recherche a démontré que les résultats des élèves qui poursuivent des activités artistiques à l'école, s'améliorent par ailleurs, dans d'autres matières.

B.4. Définition des concepts de dispositif et d'initiative

Deux termes principaux encadrent les analyses conduites quant aux interactions entre Éducation, Formation, Jeunesse et Culture. On fait référence parfois au terme de « dispositif » et d'autres fois on parle « d'initiative ». De plus, l'acceptation de ces deux concepts est parfois très différente d'un pays à un autre et dépend en très grande partie de la culture administrative des différents pays concernés.

Sera considéré comme « dispositif », toute convention, plan de développement, schéma pluriannuel :

- qui conditionne l'action des organismes responsables d'actions,
- qui induit des exigences quantitatives ou qualitatives sur les aspects pédagogiques, culturels et artistiques.

Sera considérée comme « initiative », toute action, projet ou opération :

- réalisée dans un temps limité : de quelques semaines, un an, voire deux ou trois ans ;
- réalisée sous la responsabilité d'un organisme responsable : seules les personnalités morales avec un statut juridique seront prises en compte. Les initiatives portées par des personnes physiques n'entrent pas dans le champ de l'étude ;
- qui s'adresse directement aux citoyens.

Pour compléter cette distinction, le terme « **dispositif** » fait référence à un ensemble structuré de dispositions administratives et financières dont les modalités sont généralement fixées dans des textes législatifs ou réglementaires (Lois, Arrêtés, Circulaires, etc.). Il est fait également référence au terme d'« **initiative** » dans le sens d'une action prise isolément par une ou plusieurs « personnes » (par exemple, une Association à but non lucratif).

Il est clair toutefois que ces deux « situations » ne sont pas totalement indépendantes l'une de l'autre dans la mesure où le dispositif, à la manière d'une « Loi-cadre », en définissant les paramètres généraux de l'action visée laisse une marge de manœuvre importante aux acteurs de terrain et induit en conséquence un nombre important d'initiatives sur le terrain. Inversement, dans un grand nombre de cas, les « dispositifs » ont été conçus et finalisés suite à des initiatives engagées sur le terrain dont le succès a conduit les pouvoirs publics à la fois à promouvoir ce type d'actions et à encadrer leur développement.

On utilisera de manière générique le terme « **action** » pour caractériser indistinctement soit un dispositif, soit une initiative. En ce qui concerne l'action, deux possibilités existent au niveau de la provenance de cette dernière : soit il s'agit d'une action européenne ou bien d'une action nationale :

- En ce qui concerne l'action européenne, il convient de pouvoir l'identifier en fonction de sa provenance (Comenius, Grundtvig, Leonardo, Jeunesse, Connect, Culture 2000, organisations européennes,). Généralement, la majorité des actions européennes sont des initiatives. Ce sont généralement des projets européens soutenus par tel ou tel programme communautaire (Culture, Jeunesse, Socrates, Leonardo). Toutefois, il est aussi possible d'identifier des actions soutenues par des fondations européennes à vocation culturelle qui, dans un cadre structuré, permettent le développement d'initiatives diverses et variées.
- En ce qui concerne l'action nationale, il convient d'opérer la distinction entre un dispositif et une initiative.
- En ce qui concerne d'autres types d'actions, on retiendra les possibilités d'avoir des initiatives bilatérales (franco-allemandes, par exemple).

B.5. Bonne pratique, initiative d'excellence, pratique innovante

Avant de présenter la méthodologie adoptée, il convient de définir ce que l'on entend par bonne pratique, initiative d'excellence ainsi que pratique innovante. Sans prétendre proposer une définition univoque de chaque concept, il importe cependant de mieux préciser l'acception générale de ces termes afin de mieux situer le cadre global dans lequel cette étude s'est déroulée.

a. Réflexions sur le concept de bonnes pratiques liant la culture et l'éducation

Les exemples de bonne pratique se situent à différents niveaux et essaient de créer un mélange et une interaction parmi différents objectifs et différents acteurs. Un exemple de bonne pratique pourrait être composé d'un mélange de tout ou partie des éléments suivants :

- Intégration de la culture dans la vie quotidienne
- Promotion du potentiel de créativité de chaque individu
- Promotion des compétences sociales et personnelles : compétences sociales, communicatives, créatives
- Création de projets multi-acteurs : culture (différents acteurs), éducation et formation, collectivités territoriales, société civile, entreprises etc.
- Projets reliant culture, éducation et formation au développement économique rural ou urbain par exemple par le tourisme
- Projets contribuant à la citoyenneté culturelle dans un esprit d'égalité des chances et d'inclusion
- Projets qui prônent la qualité de la culture dans toute sa diversité
- Projets qui promeuvent l'accès à la culture pour les groupes défavorisés
- Projets qui démocratisent la culture en facilitant l'accès à la culture par tous
- Projets qui relient des problèmes de société (l'interculturel ou la violence etc.) à la culture et à l'expression culturelle
- Projets qui travaillent sur la valorisation du potentiel culturel de toutes les cultures présentes à travers les âges et les cultures et civilisations

Sans préjuger des dispositifs et initiatives qui ont été recensés au titre de cette étude, ce concept de bonnes pratiques pourrait comprendre, entre autres, des projets pouvant répondre à l'une ou l'autre des thématiques suivantes :

- Des activités qui peuvent contribuer à la formation 'culturelle' de chaque personne dans son sens le plus général.
- Des activités qui éveillent la responsabilité des jeunes pour le patrimoine culturel de leur pays et de l'Europe : citoyenneté culturelle.
- Des activités culturelles qui invitent les jeunes à apprendre certains métiers ou des activités qui motivent des jeunes à l'éducation et à la formation.
- Des activités culturelles qui concernent explicitement des groupes minoritaires ou des défavorisés.
- Des activités qui incitent les jeunes à développer leur sens de l'entreprise.
- Des activités culturelles qui essaient de marier culture et problème de société.
- Projets culturels utilisant ou promouvant les nouvelles technologies et leur vulgarisation.

Cette première approche met en évidence la multitude de bonnes pratiques pouvant être identifiées au sein de cette étude et la nécessité de donner à ce concept son acception la plus large possible.

b. Réflexions sur la notion d'initiative d'excellence

Il est très difficile de donner une définition univoque du concept d'excellence au niveau des actions liant culture et éducation. Néanmoins, l'excellence pourrait caractériser les projets qui parviennent à répondre en partie aux situations suivantes :

- Projets qui facilitent l'accès à la culture pour tous et en particulier des groupes défavorisés.
- Projets qui mettent en jeu et développent les possibilités créatrices de chaque individu et contribuent à l'acquisition de compétences, connaissances et attitudes.
- Projets qui contribuent à la construction de véritables communautés (inter)culturelles au niveau local.
- Projets construits à partir de partenariats variés représentant la communauté locale culturelle dans toute sa diversité.
- Projets qui contribuent à promouvoir la citoyenneté culturelle : le sens de la responsabilité pour le patrimoine et la culture au niveau local, régional, national, européen et mondial.
- Activités par des jeunes pour des jeunes de différentes cultures en collaboration avec les différents groupes d'adultes de différentes cultures dans un objectif d'apprentissage intergénérationnel et interculturel.
- L'utilisation créative des NTIC pour promouvoir la création culturelle et la communication entre les différents acteurs et responsables culturels.
- Projets qui incluent clairement la formation des jeunes et des adultes, formation des formateurs dans une perspective d'éducation et de formation tout au long de la vie en intégrant la reconnaissance des compétences et la validation de ces compétences.
- Projets qui accentuent fortement l'évaluation et la diffusion des acquis et des produits mais qui de plus investissent dans la valorisation de ces acquis en mettant en place des activités tendant à avoir un impact sur les structures et les mécanismes culturels au niveau local et/ou régional voire même national ou européen.

Il s'agit d'autant de facettes permettant de définir l'excellence dans les actions et mettant en évidence aussi la difficulté à classer les actions identifiées en tant que telles.

c. Réflexions sur le concept de pratiques innovantes

Les pratiques innovantes sont aussi difficiles à définir de manière univoque. En effet, ce qui est innovant dans un certain contexte ne l'est pas forcément dans un autre environnement. Dépendant des cultures de certains pays, certaines actions peuvent se trouver être innovantes dans certains pays, alors que ces mêmes actions transposées dans d'autres pays n'obéiraient plus nécessairement à ce critère.

Les pratiques innovantes pourraient se situer surtout dans des projets qui combinent plusieurs des éléments suivants :

- Des partenaires de différents horizons qui décident de coopérer.
- La création de partenariats multi-acteurs de plusieurs pays qui renforcent la dimension européenne et créent des réseaux regroupant des acteurs responsables dans les domaines de la culture, l'éducation, la formation, le tourisme, les entreprises, etc.
- La création de nouveaux métiers promue par le biais de projets culturels regroupant des acteurs qui ne collaborent pas naturellement.
- Des projets de coopération entre différents acteurs qui sont conscients que leurs projets ont un véritable impact sur le développement, économique, touristique, culturel et/ou social en s'associant avec toute la communauté locale ou régionale.
- Des projets culturels qui s'attellent à résoudre de grands problèmes de société (violence, interculturel, exclusion) ne considérant pas que ces problèmes doivent être résolus uniquement par des moyens économiques ou sociaux mais étant convaincus que la culture peut avoir un apport important.
- Des projets culturels qui facilitent l'accès à la culture pour tous et qui popularisent la culture en coopération avec l'éducation et la formation (éventuellement en coopération avec des entreprises).
- La participation à des activités culturelles qui peuvent promouvoir l'éducation tout au long de la vie en invitant des spectateurs ou des auditeurs à devenir actifs et à terme devenir des citoyens actifs.
- La promotion de la mobilité européenne pour améliorer la formation et l'éducation des acteurs culturels.
- La création de nouvelles formes de mobilité reprenant le compagnonnage du Moyen Age où des jeunes se déplacent dans plusieurs pays pour travailler comme apprenti artisan.
- La promotion de la science et de la technique par la promotion des musées de la science en collaboration avec des acteurs du monde de l'éducation et de la formation à tous les niveaux.

C. METHODOLOGIE ADOPTEE

La méthodologie adoptée est articulée autour de 10 grands points principaux qui ont fait l'objet d'une validation par l'équipe de la Commission en charge du suivi de ce contrat lors des deux premières réunions du comité de pilotage. Cette méthodologie se présente comme suit :

1. Élaboration d'une grille d'analyse permettant de caractériser les dispositifs et/ou initiatives tant au niveau national qu'au niveau européen.
2. Test de la grille d'analyse auprès d'une quinzaine de dispositifs et d'initiatives permettant de valider les différentes rubriques de la grille en fonction des difficultés rencontrées et d'amender éventuellement la version définitive.
3. Finalisation de la grille et validation par le comité de pilotage.
4. Identification des acteurs et des actions tant au niveau européen qu'au niveau national comprenant :
 - a) Une approche institutionnelle et une approche au niveau de l'équipe d'experts
 - b) La mise en place d'un site en ligne permettant de recenser directement des actions nationales non nécessairement identifiées via les approches institutionnelles.
5. Analyse comparative des bonnes pratiques supposant notamment :
 - a) Un travail d'analyse de chaque action et un scoring de cette dernière permettant de mieux répondre aux questions d'excellence, de pratiques innovantes et de bonnes pratiques reconnues.
 - b) La définition de certaines tendances et/ou spécificités grâce à l'exploitation globale des résultats obtenus à partir des analyses individuelles de chaque dispositif et/ou initiative recensé.
6. Réalisation d'un compendium des acteurs et réseaux tant à un niveau national qu'europpéen.
7. Réalisation d'un rapport synthétique comprenant les recommandations relatives aux actions conjointes.
8. Réalisation d'une base de données informatique des différents dispositifs et initiatives recensés à livrer à la Commission en même temps que les compendia des acteurs et actions sur support papier (permettant ainsi des interrogations multicritères).
9. Validation des résultats à deux niveaux :
 - a. Une validation auprès des Points de contact culture nationaux.
 - b. Une validation auprès des acteurs ayant une grande connaissance du terrain, c'est-à-dire les grands réseaux européens œuvrant dans les domaines de la culture et de l'éducation et les fondations, nationales et européennes.
10. Contrôle de qualité des fiches d'analyse établies pour chaque dispositif et initiative:
 - a. De la rédaction en français et en anglais ;
 - b. De l'uniformité de la mise en forme ;
 - c. Du style et de la cohérence d'ensemble.

D. PRESENTATION DE LA GRILLE D'ANALYSE

D.1. Introduction

L'objet de la grille d'analyse détaillée utilisée est de pouvoir caractériser les dispositifs et/ou initiatives qui interconnectent les approches culture, éducation, formation et jeunesse.

La grille d'analyse utilisée comprend deux types d'approche :

- Une approche statistique permettant de caractériser à l'aide d'un certain nombre de descripteurs, le type d'initiatives et de dispositifs mis en place. Cela permet à une présentation statistique du profil général des dispositifs et des initiatives identifiés sur l'ensemble des 30 pays européens,
- Une deuxième approche, plus qualitative, qui permet de mieux présenter le contenu même de chacune des initiatives ou chacun des dispositifs identifiés.

D.2. Descripteurs clés d'un dispositif/initiative

Au niveau des descripteurs clés d'un dispositif ou d'une initiative, ont été retenues **8 caractéristiques clés** :

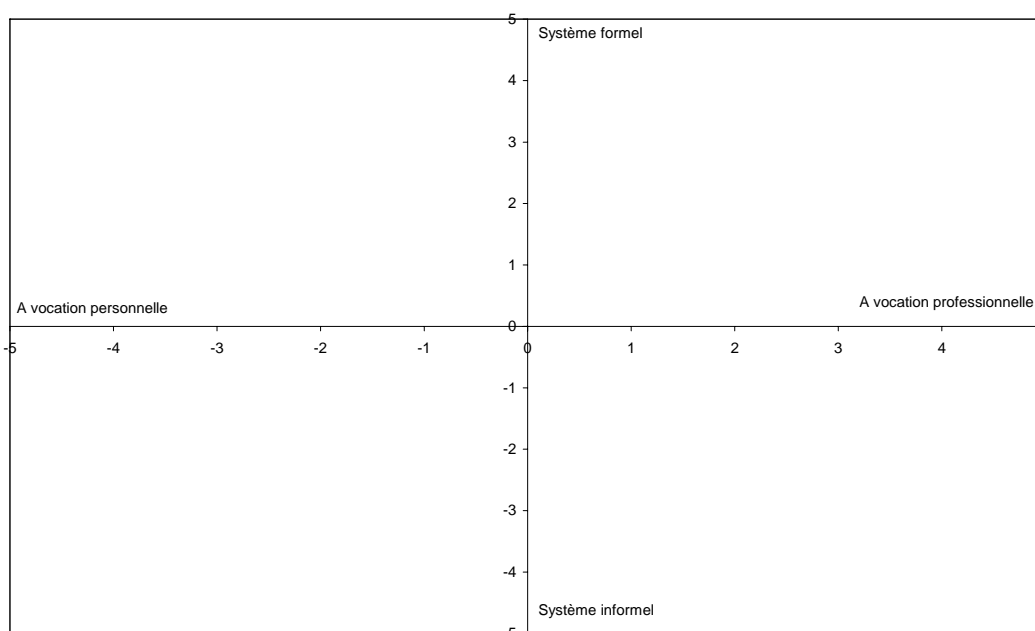
- Spécificités de l'interconnexion au regard du public visé
- Typologie thématique de l'interconnexion et de l'action
- Public cible de l'action
- Typologie sectorielle de l'action
- Effets recherchés en termes de capacité au niveau des bénéficiaires finaux.
- Particularités de l'action
- Activités dominantes de l'action
- Données chiffrées de l'action

a. Spécificités de l'interconnexion

La première caractéristique concerne la **spécificité de l'interconnexion au regard du public visé**. L'objet est de situer l'initiative et (ou) le dispositif au regard de trois grands axes :

- Le premier axe permet de situer la portée de l'interconnexion entre des finalités personnelles et des finalités professionnelles et avec une graduation allant de moins 5 à plus 5 pour mieux situer cet aspect.
- Le deuxième axe précise beaucoup plus le positionnement de l'interconnexion entre le côté informel et le côté formel avec de la même manière un axe gradué allant de moins 5 vers plus 5.
- Le troisième axe concerne la finalité recherchée au niveau du bénéficiaire : entre le côté spectateur (à -5) jusqu'au côté acteur (à +5) (comme par exemple aller au concert ou bien jouer d'un instrument de musique).

En termes d'exploitation, cela facilite la définition de graphes permettant de positionner les actions et d'analyser ainsi les positionnements dominants.



L'objectif est de positionner chaque initiative ou dispositif par rapport :

- **au public visé** : s'agit-il d'une initiative / d'un dispositif centré sur le développement des capacités personnelles ou / et des capacités professionnelles du public visé ?
- **au système mis en place** : s'agit-il d'une action ou d'un dispositif centré sur des pratiques « encadrées » avec un accompagnement pédagogique (dimension formelle des initiatives / dispositifs comme les classes du patrimoine par exemple) ou / et centrées sur des pratiques non encadrées pédagogiquement (informelle, comme le « chèque culture » par exemple) ?
- **à la manière dont le dispositif ou l'initiative positionne l'individu par rapport à l'expression artistique**. Conceptuellement, cela repose sur :
 - la « **démocratisation culturelle** » qui vise à faciliter l'accès aux équipements artistiques et culturels,
 - la « **démocratie culturelle** » qui vise à soutenir toutes les formes d'expression artistique (amateur et professionnelle).

Beaucoup de projets mixent au moins deux dimensions : Biennale de la Danse à Lyon qui comprend une présentation de spectacles avec des tarifs attractifs (« démocratisation culturelle ») et le Défilé qui est une parade encadrée par des professionnels à partir d'une multitude d'ateliers organisés dans les « quartiers dits difficiles » (« démocratie culturelle »).

A titre d'exemple, les classes du patrimoine concernent essentiellement une interconnexion à destination de finalités personnelles dans un système très formel. Les chantiers du patrimoine ont une finalité plus professionnelle au niveau des individus concernés mais restent aussi dans un

système très formel. Le chèque culture quant à lui se situe dans une approche personnelle mais au regard d'une approche très informelle néanmoins.

La capacité de pouvoir travailler selon ces axes permet de mieux situer d'un point de vue spatial le positionnement de chacune des actions au regard de ces deux interconnexions entre d'un côté, les finalités personnelles et professionnelles et de l'autre côté, soit les approches formelles et informelles ou encore la finalité en terme d'expression artistique.

b. Typologie thématique de l'interconnexion et de l'action

La deuxième caractéristique concerne la **typologie thématique de l'interconnexion et de l'action**. En d'autres termes, il convient d'être capable de savoir à quelle thématique répond le dispositif ou l'initiative, quel objectif vise cette action.

Pour ce faire, six grands thèmes ont été retenus :

- La citoyenneté et l'interculturalité (y compris les problématiques liées aux minorités ethniques).
- La motivation professionnelle, l'approche en termes de nouveaux métiers.
- L'esprit d'entreprendre et le développement de nouvelles activités.
- Les problématiques liées à la cohésion sociale et territoriale (incluant les dispositifs centrés sur l'espace urbain et périurbain).
- La sensibilisation culturelle dans son ensemble.
- La gestion entre temps de travail et temps de loisirs.

c. Public cible de l'action

La troisième caractéristique vise à mieux maîtriser **à qui s'adresse le dispositif ou initiative** concerné. Pour ce faire, ont été retenus les différents éléments suivants :

- **Age** : Moins de 26 ans, entre 26 et 60 ans, plus de 60 ans, tout âge
- **Situation scolaire** : scolaire, étudiant
- **Situation professionnelle** : Actif, non actif, retraité, tout public, autre :

d. Typologie sectorielle de l'action

La quatrième caractéristique concerne **l'approche sectorielle, à savoir dans l'interconnexion culture éducation et formation, quel secteur de la culture est particulièrement concerné**.

La classification relativement classique des approches en matière de culture a été retenue, à savoir :

- Patrimoines (monuments historiques, archives, archéologie, ...)
- Architecture
- Livre, lecture et écriture
- Spectacle vivant - 'performing arts' (Danse, théâtre, musique, arts du cirque, marionnettes, ...)
- Arts visuels (design, arts plastiques, photographie, sculpture, installations et performances...)
- Arts, traditions populaires et histoire locale

- Cinéma, vidéo, audiovisuel
- Culture scientifique et technique
- Interdomaines :
- Autre :

e. Effets recherchés du dispositif ou de l'initiative en termes de capacité au niveau des bénéficiaires finaux.

La cinquième caractéristique clé concerne **les effets recherchés du dispositif ou de l'initiative en termes de capacité au niveau des bénéficiaires finaux**. Cela concerne notamment trois grands types de capacité recherchée au niveau du dispositif ou de l'initiative mis en place, à savoir :

- Les capacités et compétences professionnelles
- Les capacités relationnelles et sociales
- Les capacités à renforcer les pratiques avec notamment pour ce dernier aspect une différenciation entre l'accès à la culture ou à ses différents sous domaines et la pratique en amateur

f. Particularités de l'action

La sixième caractéristique concerne **les particularités du dispositif ou de l'initiative**. S'agit-il d'une action centrée sur :

- les femmes ?
- les personnes handicapées ?
- les minorités culturelles et ethniques ?
- les minorités linguistiques ainsi que sur la maîtrise d'une langue ?
- les problématiques de développement rural ?
- les problématiques de développement urbain et périurbain ?
- les problématiques de mobilité géographique comme professionnelle ?

g. Activités dominantes de l'action

La septième caractéristique concerne l'activité dominante du dispositif ou de l'initiative mais aucune typologie n'est définie. Chaque dispositif ou initiative a été caractérisé par trois mots clés principaux, ce qui permet de définir de manière ex post, si pertinent, une classification et une typologie adaptées.

h. Données chiffrées de l'action

La huitième caractéristique comprend un certain nombre de données chiffrées (lorsque ces dernières existent) dont notamment les éléments suivants :

- La date de démarrage du dispositif ou de l'initiative
- La durée éventuelle
- Le nombre d'organisations et de personnes touchées par an

- Pour les dispositifs, savoir si cette couverture est multinationale, nationale, régionale, interrégionale transfrontalière, locale etc. (au niveau du dispositif sera aussi recherché le nombre d'actions soutenues si disponible).

D.3. Critères d'analyse

Sur la base de ces éléments, il importait de procéder à une analyse de la pertinence de ces actions en tant que bonnes pratiques considérées comme d'excellence ou considérées comme innovantes.

1. Pour ce faire, quatre grands critères d'analyse ont été retenus, à savoir : l'exemplarité, l'impact, le caractère novateur et la transférabilité.
2. Une partie a été réservée aux commentaires spécifiques.
3. Une partie a été destinée à présenter l'action. Dans cette description plus qualitative du dispositif ou de l'initiative, l'objet était d'identifier, commenter et présenter de manière synthétique les différents aspects suivants :
 - Provenance du dispositif/initiative : qui est à l'origine de l'initiative/dispositif ?
 - Objectifs : quels sont les 3 principaux objectifs ?
 - Public concerné : quels sont les publics concernés ?
 - Activités développées : quelles sont les 3 principales activités développées dans le cadre de l'initiative/dispositif ?
 - Résultats obtenus : quels sont les résultats obtenus ?
 - Financement et budget : quel est le budget global par an ? Quelles sont les 3 principales sources de recettes ? y a-t-il du personnel affecté ?
4. Enfin une partie toute spécifique a été envisagée pour mieux caractériser l'interconnexion et l'interaction entre les problématiques culture éducation et formation au sens large.

D.4. Grille d'analyse

La grille d'analyse utilisée se présente comme suit :

GRILLE D'ANALYSE - Étude Culture/éducation				
				Date
1. Identification				
1.1. Identification du dispositif/initiative et du porteur				
Titre : ... Acronyme : ...				
Projet européen <input type="checkbox"/>	SOCRATES	LEONARDO	CULTURE 2000	AUTRES
	Comenius <input type="checkbox"/> Grundtvig <input type="checkbox"/> Autres	Leonardo <input type="checkbox"/>	Culture 2000 <input type="checkbox"/>	Autres
Projet national <input type="checkbox"/>	JEUNESSE	CONNECT	ORGANISMES EUROPEENS	
	Jeunesse <input type="checkbox"/>	Connect <input type="checkbox"/>	Fondation européenne <input type="checkbox"/> Autres	
Autre type de projet (ni national, ni européen) <input type="checkbox"/>	Initiative (isolée) <input type="checkbox"/> Dispositif <input type="checkbox"/> Initiative bilatérale (franco allemand) <input type="checkbox"/> Autre type <input type="checkbox"/> :			
1.2. Identification de l'opérateur				
Acteur <input type="checkbox"/>		Réseau européen <input type="checkbox"/>		
a. Organisme responsable		Personne(s) de contact		
Organisme: Pays : Adresse: . Ville: Tél: Fax : Email : ... Site WEB : .		Personne 1 Nom : Prénom: Fonction : . Email: Tél: Fax :		
Statut : <input type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé <input type="checkbox"/> Association/Fondation/ONG <input type="checkbox"/> Autre :		Personne 2 Nom : Prénom: Fonction : . Email: Tél: Fax :		
Secteur d'activité dominant : <input type="checkbox"/> Vocation culturelle <input type="checkbox"/> Vocation « éducative »				
b. Partenaires associés principaux (si réseau et si pertinent)				
Partenaire 1 Organisme: Pays : <input type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé <input type="checkbox"/> Association/Fondation/ONG <input type="checkbox"/> Autre :				
Partenaire 2 Organisme: Pays : <input type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé <input type="checkbox"/> Association/Fondation/ONG <input type="checkbox"/> Autre :				
Partenaire 3 Organisme: Pays : <input type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé <input type="checkbox"/> Association/Fondation/ONG <input type="checkbox"/> Autre :				
Partenaire 4 Organisme: Pays : <input type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé <input type="checkbox"/> Association/Fondation/ONG <input type="checkbox"/> Autre :				
Partenaire Organisme: Pays : <input type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé <input type="checkbox"/> Association/Fondation/ONG <input type="checkbox"/> Autre :				
Au cas où le réseau ait un nombre de partenaires très important, veuillez préciser la nature du réseau, sa composition et son fonctionnement (Maximum de 3 lignes).				

2. Spécificité de l'interconnexion au regard du public visé (graduer de - 5 à + 5) chaque axe

- Axe 1- personnel à professionnel (- 5, - 4, - 3, - 2, - 1, 0, +1, +2, +3, +4, + 5)
- Axe 2- informel à formel (- 5, - 4, - 3, - 2, - 1, 0, +1, +2, +3, +4, + 5)
- Axe 3- spectateur à acteur (- 5, - 4, - 3, - 2, - 1, 0, +1, +2, +3, +4, + 5)

L'objet est de situer sur les trois axes pour qui est fait le dispositif et comment se situe le dispositif par rapport au public visé et quelle finalité est recherchée.

Exemple : Les classes du patrimoine (-4, +5, - 5) (du personnel très formel, spectateur)
Les chantiers du patrimoine (+4, +5, + 5) (du professionnel très formel, acteur)
Le chèque culture (-5, -5, -5) (du personnel, très informel, spectateur)

3. Typologie thématique : A quelle thématique répond le dispositif ? Quel objectif vise le dispositif ? (plusieurs réponses possibles)

- Citoyenneté et interculturalité
- Motivation professionnelle, nouveaux métiers
- Esprit d'entreprendre, développement d'activités
- Cohésion sociale et territoriale
- Sensibilisation culturelle
- Gestion temps de travail, temps de loisir
- Autre :

4. Public cible : A qui s'adresse le dispositif/initiative ? (plusieurs réponses possibles)

Age

- Moins de 26 ans
- Entre 26 et 60 ans
- Plus de 60 ans
- Tout âge

Situation éducative

- En scolarité (jusque l'âge obligatoire)
- Etudiant
- Autre :

Situation professionnelle

- Actif Non actif Retraité Tout public Autre :

5. Approche sectorielle

- Patrimoines (monuments historiques, archives, archéologie, ...)
- Architecture
- Livre, lecture et écriture
- Spectacle vivant - performing arts (Danse, théâtre, musique, arts du cirque, marionnettes, ...)
- Arts visuels (design, arts plastiques, photographie, sculpture, installations et performances...)
- Arts, traditions populaires et histoire locale
- Cinéma, vidéo, audiovisuel
- Culture scientifique et technique
- Interdomaines : ...
- Autre : ...

6. Effets recherchés du dispositif en termes de capacités au niveau des bénéficiaires finaux (Choix hiérarchisé - 1 le plus prioritaire à 3 le moins prioritaire)

Capacités et compétences professionnelles (Savoir faire opérationnel validé et exercé, compétences transversales communes à plusieurs métiers, compétences transférables, capacité à faire des choix.).

Capacités relationnelles et sociales (rechercher et à traiter de l'information, travailler en équipe, vivre et fonctionner dans un environnement complexe, gérer son temps, gérer ses activités, organiser l'activité d'un groupe).

Capacités à renforcer les pratiques (Accès à la culture ou à ses différents sous domaines - capacités culturelles, pratique en amateur - capacités artistiques).

7. Particularités du dispositif (plusieurs réponses possibles)

- Approche hommes/Femmes
- Minorités culturelles, ethniques
- Personnes handicapées
- Minorités linguistiques et maîtrise d'une langue
- Développement rural
- Développement périurbain, urbain
- Mobilité géographique ou professionnelle
- Autres : ...

Financement et budget : quel est le budget global par an ? Quelles sont les 3 principales sources de recettes ? Y a-t-il du personnel spécialement affecté ?

14. Interaction culture et éducation (20 lignes) : En quoi ce dispositif/initiative permet-il une complémentarité entre la culture et l'éducation ou la formation.

E. ANALYSE STATISTIQUE

Les données statistiques présentées ci-après correspondent à l'analyse de l'ensemble des dispositifs et des initiatives recensés à ce jour et encodés dans la base de données créée à cet effet, soit près de 350 projets (1).

La caractérisation des dispositifs et des initiatives correspond aux rubriques et aux descripteurs clés de la grille d'analyse utilisée.

E.1. Remarques préalables relatives à la constitution du panel des actions recensées

Compte tenu du temps imparti, de la difficulté à obtenir des informations pertinentes dans certains pays, l'opérateur a dû faire un certain nombre de choix au niveau de la constitution du panel des quelques 350 dispositifs/initiatives recensés. Deux situations spécifiques sont apparues lors de la phase d'identification des différentes actions notamment au niveau des approches nationales :

- Les pays étaient en mesure de fournir une multitude de projets, dispositifs, initiatives (pays comme la France, ou l'Allemagne, voire même l'Espagne). Pour ces pays, la priorité a été donnée à des actions du type « dispositifs » complétées par la présentation de certaines initiatives. En aucun cas, il n'aurait été possible d'analyser l'ensemble des initiatives recensées compte tenu de leur nombre.
- Pour certains pays, il était relativement difficile d'accéder à une information qualifiée et fiable pour nous permettre d'analyser convenablement les dispositifs, initiatives identifiés. Pour ces pays, a été retenue quasiment l'intégralité des actions recensées.

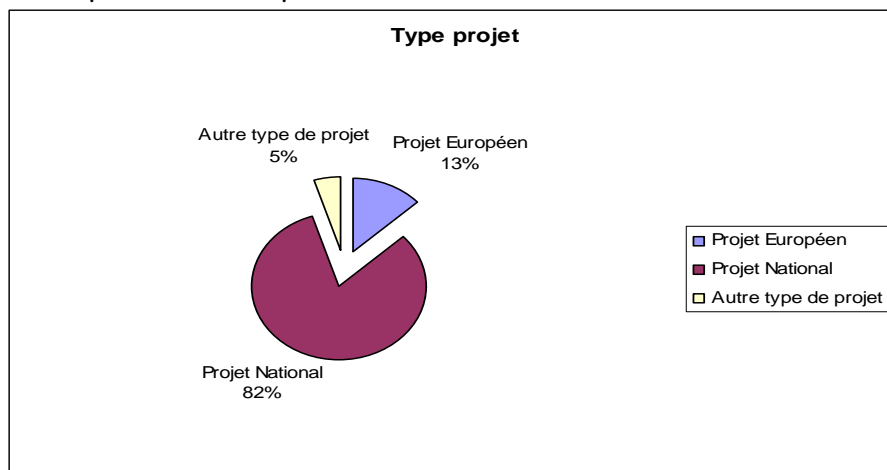
1 Les actions recensées s'inscrivaient, pour la plupart d'entre elles, dans la période allant de 1998 à 2005.

A un niveau national à quelques exceptions près, toutes les actions recensées ont été analysées sur base de ces analyses des 356 projets existants. Dans la base de données, 314 ont été considérés comme « vert », 38 « orange » et 4 « rouge » notamment par rapport à la pertinence des interactions entre culture, d'une part, et éducation, formation et jeunesse ,d'autre part.

L'analyse statistique qui suit prend en compte l'intégralité des actions recensées.

E.2. Identification du dispositif/initiative

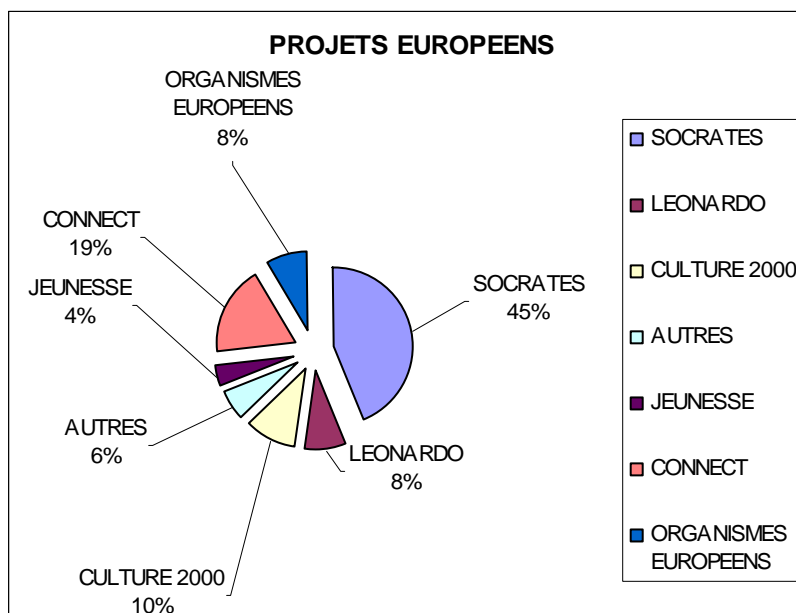
Le graphe ci-dessous présente la répartition entre les actions nationales et européennes.



268 projets européens provenant de différents programmes ou d'actions spécifiques ont été contactés. Sur ces 268 actions, **48 ont fait l'objet d'une analyse approfondie selon la grille d'analyse définie.**

En plus de ces 48 projets, 171 dispositifs nationaux ont été identifiés, 119 initiatives ont été identifiées dans les différents pays et 18 autres types d'action ont aussi été répertoriés. Ce qui nous amène à un total de 356 actions complètement analysées pour lesquelles une fiche d'analyse a été réalisée.

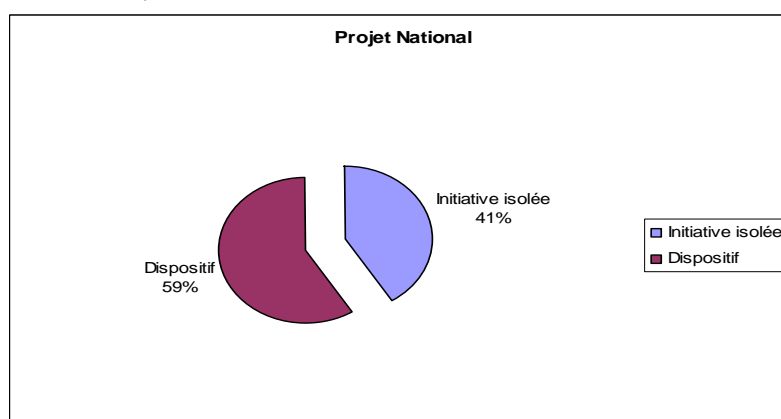
La nature des projets est le reflet de la méthodologie de travail validée dès le départ de l'étude avec la Commission, à savoir une prédominance du recensement des projets nationaux par opposition aux projets européens, déjà répertoriés dans d'autres bases de données et cela même si les thématiques choisies sont différentes.



Néanmoins, il est intéressant de noter que l'échantillon de projets européens recensés comme étant des exemples de pratiques innovantes liant éducation et culture présente les caractéristiques suivantes :

- une forte majorité de projets Socrates - près de la moitié d'entre eux et plus précisément une prédominance de projets Grundtvig (71% de la rubrique SOCRATES).
- Une part importante de projets Connect a également été identifiée. Cela confirme la capacité d'un certain nombre de projets Connect à poursuivre leur activité à l'issue de leur période de financement.
- Une part très faible de projets Leonardo.

Le graphe ci-après présente la répartition des projets nationaux entre les actions dispositifs et les actions de type initiatives.



Près des 2/3 tiers des projets recensés sont des *dispositifs*, autrement dit des programmes, des plans de développement pluriannuels qui ont conditionné l'action des organismes en charge des différentes activités en considération et ont induit des exigences à la fois quantitatives et qualitatives au niveau pédagogique, culturel et artistique. Les *initiatives* développées, quant à elles, représentent environ 1/3 des projets. Elles s'inscrivent dans un temps limité et sont généralement sous la responsabilité d'un seul organisme.

E.3. Analyse par pays

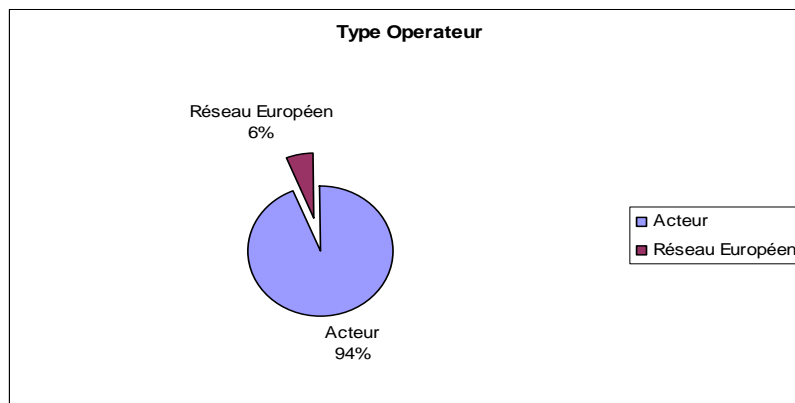
La situation par pays est présentée dans le tableau ci-après :

Pays	Nbre de dispo	Nbre initiatives	Nbre projets européens	Nbre autre type	Total
AT	5	2	3	0	10
BE	13	5	4	1	23
CH	0	0	1	0	1
CY	0	0	0	1	1
CZ	1	0	0	0	1
DE	10	12	5	3	30
DK	4	0	1	0	5
EE	1	0	0	0	1
ES	18	1	3	1	23
FI	4	3	3	1	11
FR	35	44	3	1	83
GR	2	4	0	0	6
HU	5	3	0	1	9
IE	2	8	1	0	11
IS	0	1	0	0	1
IT	18	5	12	3	38
LU	2	1	1	0	4
MT	1	0	0	0	1
NL	9	1	2	2	14
NO	5	0	0	0	5
PL	8	3	0	0	11
PT	3	5	3	0	11
RO	9	0	2	0	11
SE	1	2	1	2	6
SI	0	1	0	0	1
SK	0	2	0	1	3
UK	15	16	3	1	35
Total	171	119	48	18	356

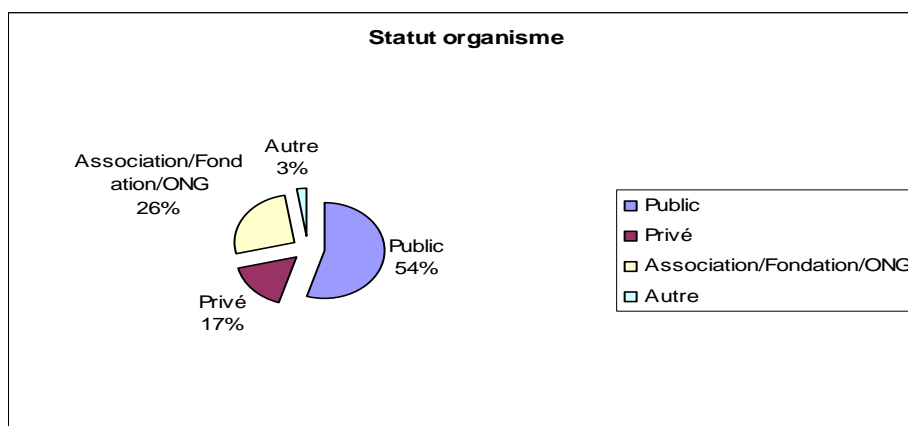
- Les pays affichant le plus grand nombre d'actions sont les suivants : FR (83), IT (38), UK (34), DE (30), ES (23), BE (23).
- Suit ensuite un nombre de pays pour lesquels entre 10 et 20 actions ont été retenues (NL, PL, PT, RO, IE, AT).
- Viennent ensuite les autres pays pour lesquels moins de 10 actions ont été recensées.
- Au niveau répartition entre actions nationales et européennes, 80% des projets recensés sont nationaux.
- La répartition entre pays peut paraître relativement déséquilibrée, mais il convient d'interpréter les résultats avec une certaine prudence. A titre d'exemple, en Allemagne, un dispositif comme KUBIM a généré une multitude d'initiatives qui n'ont pu être reprises. Par contre, des difficultés ont été rencontrées pour identifier des actions dans certains pays (CZ, EE, CY, CH, IS, MT, SL), et ce, malgré les différentes approches mises en oeuvre pour procéder à ce recensement.
- Signalons enfin un nombre important de dispositifs (171 dispositifs pour 119 initiatives) au niveau national. Cette situation reflète le souhait d'attacher une importance particulière à ce type d'actions structurantes.

E.4. Analyse du type d'acteurs

En termes d'opérateur, relativement aux types de projets recensés, on note qu'une forte majorité a été portée par des acteurs et non des réseaux européens.



Le diagramme ci-après présente la répartition entre le type d'opérateurs notamment par rapport à leur statut (public/privé).



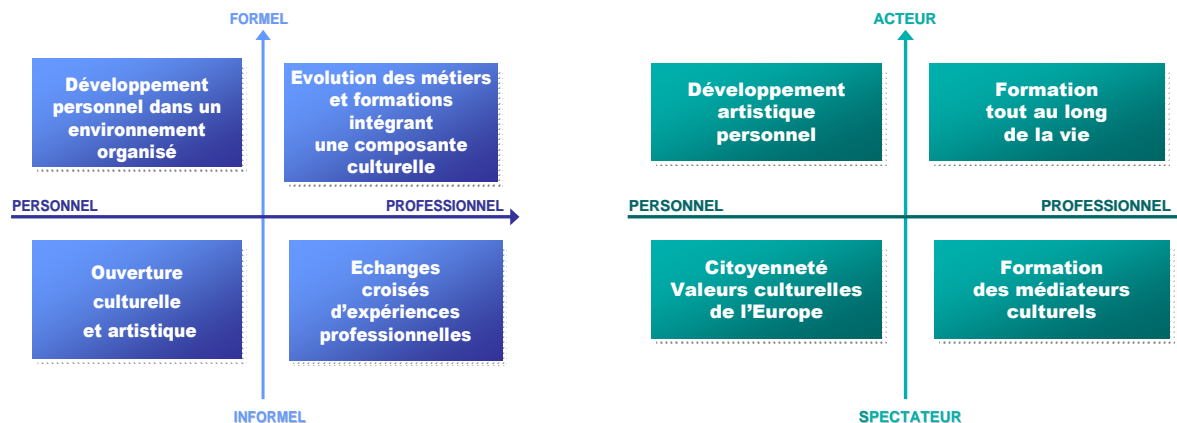
Une étude plus fine des organismes en charge de ces dispositifs et de ces initiatives démontre que la majorité d'entre eux sont des organismes publics de type ministère ou collectivités territoriales - ce qui peut s'expliquer par la forte proportion de dispositifs identifiés (59%) comme indiqué ci-dessus.

E.5. Première typologie des actions analysées centrée sur les interactions

L'objet était de situer chaque dispositif ou initiative identifié sur plusieurs axes (gradués de - 5 à + 5) caractérisant :

- Leur finalité professionnelle ou personnelle ;
- Leur capacité à faciliter l'accès du public cible à la culture (axe « spectateur ») ou ses capacités d'expression artistique (axe « acteur ») ;
- Finalité formelle ou informelle de l'encadrement pédagogique développé.

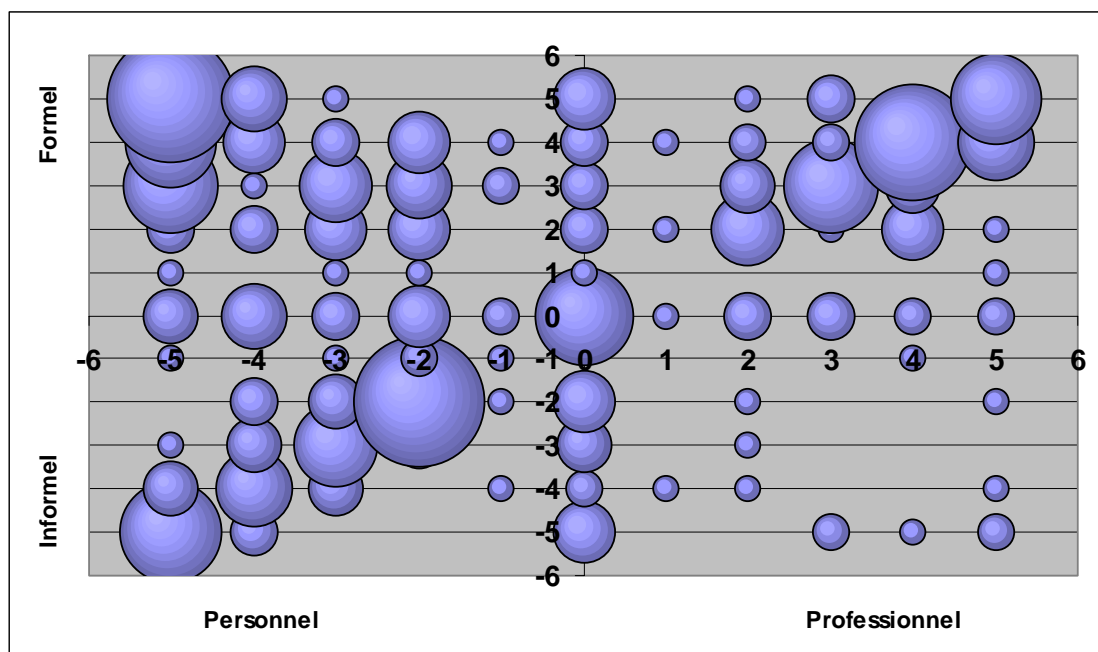
L'analyse des différents projets recensés a révélé des typologies de projets tout à fait intéressantes pouvant se répartir selon tout ou partie de la typologie suivante présentée dans les deux graphiques ci-dessous :



Ces projets pouvaient donc :

- concerner la formation des médiateurs culturels ;
- être davantage centrés sur le développement artistique personnel ;
- promouvoir la citoyenneté et les valeurs culturelles de l'Europe ;
- concerner le développement du concept de formation tout au long de la vie ;
- développe des échanges croisés d'expériences professionnelles ;
- viser à favoriser l'évolution des métiers et des formateurs qui intègrent une composante culturelle ;
- être centrés sur l'ouverture culturelle et artistique ;
- viser le développement personnel dans un environnement organisé et essentiellement centré sur des activités de sensibilisation culturelle.

Ils se présentent comme suit :



Les principaux éléments suivants sont à mentionner :

- Une bonne représentativité de l'échantillon identifié face aux différentes possibilités de croisements des axes - seule l'interconnexion entre les finalités à la fois professionnelle et informelle est marginalisée. Les projets de type « échanges croisés d'expériences professionnelles » sont beaucoup moins représentés que les autres types de projets.

- Le cadre inférieur gauche concerne une majorité de dispositifs et d'initiatives promouvant l'ouverture culturelle et artistique.

Exemple : « Multikids: Muktikulturelles KindertheaterFestival » - KulturKontakt Austria - Vienne, Autriche

Les objectifs de ce projet sont d'inciter les jeunes à réfléchir sur les différents aspects de la société multiculturelle et à exprimer leurs réflexions et pensées d'une manière créative. Par le biais d'activités artistiques, les jeunes peuvent communiquer les résultats de leurs réflexions à d'autres jeunes afin de favoriser une discussion sur la société multiculturelle. Les jeunes impliqués dans les activités développées par ce projet acquièrent différentes qualifications artistiques et culturelles, qualités qui peuvent également être utiles dans la société multiculturelle dans laquelle ils vivent.

- Le cadre supérieur gauche privilégie les projets favorisant un développement personnel dans un environnement organisé (caractère formel des approches formation) et on retrouve dans ce cadre un grand nombre d'actions et d'initiatives.

Exemple : « SMEC » - Fondazione Museo Nazionale della Scienza e della Tecnologia "Leonardo da Vinci" - Milan, Italie

L'objectif de ce projet est de promouvoir la qualité de l'éducation en général et plus particulièrement de l'éducation des sciences en proposant une collaboration plus poussée entre les établissements scolaires, la formation des enseignants et les musées de la science. Ces trois types d'institutions développent ensemble de nouvelles méthodologies pour faciliter la coopération et améliorer l'enseignement des sciences. L'objet est de promouvoir l'intérêt pour les sciences et la technique et d'inciter davantage de jeunes à des études dans ces domaines. Le projet insiste fortement sur l'aspect scientifique des activités pour renforcer l'intérêt de la recherche auprès des élèves. Le projet espère aussi que les conditions d'accueil dans les musées de la science seront améliorées afin de mettre en valeur leur rôle pédagogique. L'objet est aussi de pouvoir accroître l'intérêt de tous (élèves, enseignants, formateurs d'enseignants et éducateurs de musées) pour le patrimoine scientifique et technique de l'Europe.

- Enfin, le cadre supérieur droit situé à l'interconnexion entre le formel et le professionnel renvoie à des projets traitant de l'évolution des métiers et des formateurs qui intègrent une composante culturelle.

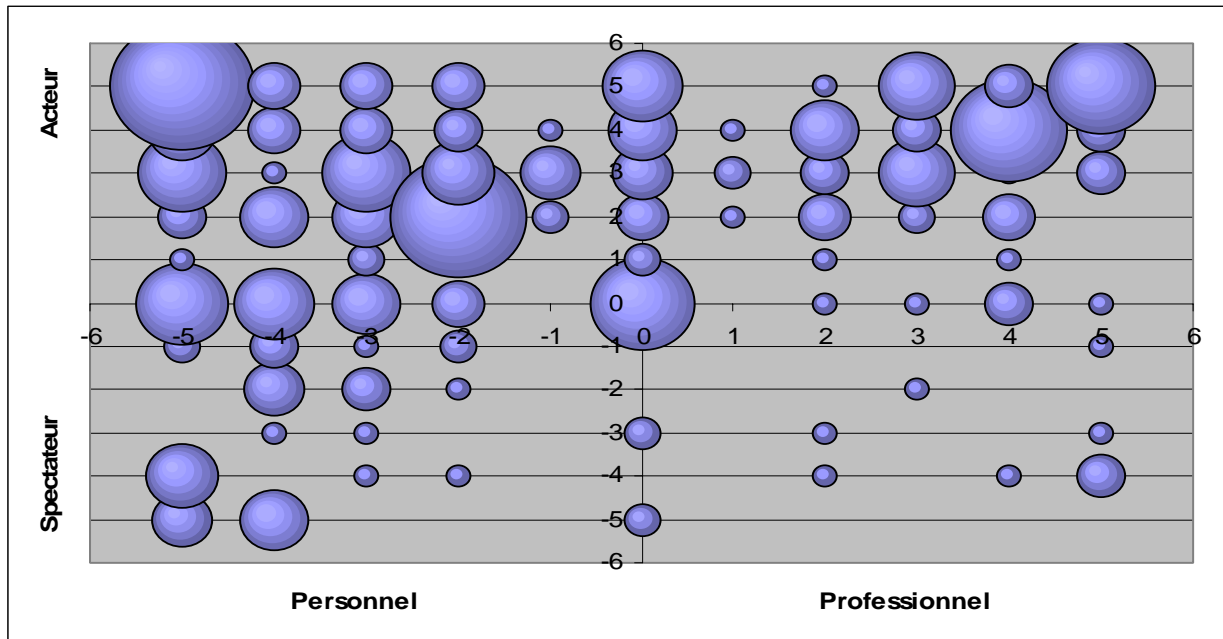
Exemple : « PABO : Culturele Kaart » - Cultuurnetwerk NL - Utrecht, Pays-Bas

L'objectif de ce projet est de s'assurer que chaque futur instituteur de primaire soit en contact avec l'éducation culturelle durant sa formation initiale, par des contacts avec des organismes culturels, dans le cadre de modules enseignés, pendant les périodes de stage, et pendant les visites d'étude et d'autres activités culturelles. En parallèle, ces futurs instituteurs sont invités à apprendre à développer la carte culturelle de l'école et son environnement de sorte qu'ils puissent découvrir quels sont les agents culturels (organismes, artistes etc...) à proximité de l'école.

- On peut noter qu'un certain nombre de dispositifs et d'initiatives se situe exactement à l'interconnexion des deux axes. Cette situation médiane donne lieu à des projets aux activités multiples et complémentaires.

Exemple : « Schools in old manors » - Ministère de la Culture - Tallinn, Estonie

Cette initiative vise à rénover de vieilles maisons historiques pour y abriter une école. Les enseignements dispensés aux élèves sont à la fois de l'ordre de la culture générale (donc plutôt sur l'axe personnel) et des cours techniques portant sur les règles d'entretien et de rénovation des bâtiments (axe professionnel). Ces cours sont formels mais l'école située à l'intérieur de l'ancienne bâtisse est également transformée en centre culturel où sont organisées des activités extra-curriculaires, et donc informelles.



Les principaux éléments à mentionner sont les suivants :

- Une prédominance de projets privilégiant le développement artistique personnel.

Exemple : « Les Classes à PAC : classes à projet artistique et culturel » - Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche - Paris, France

La Classe à PAC est construite sur trois principes d'action : établir des passerelles entre un domaine artistique et culturel et d'autres domaines de connaissance, associer des enseignants et des praticiens d'un art ou d'un domaine culturel dans une approche culturelle commune, donner lieu à une restitution, qui pourra prendre des formes extrêmement diverses, devant les autres élèves, devant des experts, des parents d'élèves ou d'autres publics, le cas échéant. Il y a trois types de classes PAC : au niveau des écoles, des collèges et des lycées. Une classe PAC organise une grande partie de l'activité d'une année scolaire, pour tout le groupe-classe, autour d'une réalisation artistique et culturelle. Ce projet constitue un prolongement et un enrichissement des enseignements : il s'appuie sur les programmes et s'inscrit dans les horaires habituels de la classe. La durée et l'organisation temporelle d'un projet artistique et culturel sont déterminées par la nature de l'action et par le type de partenariat.

- Vient ensuite un nombre d'actions relativement conséquent privilégiant des activités de formation tout au long de la vie.

Exemple : Artists in Context - Pépinière pour Jeunes Artistes - Marly le Roy, France

Le programme « Artists in Context » combine l'éducation et la formation des jeunes artistes avec la promotion de leur mobilité en Europe à travers un autre contexte culturel. Ce programme s'adresse aux artistes naissants entre 18 et 25 ans et a lieu dans le cadre du service volontaire européen. Il permet de réaliser, dans un organisme d'accueil et pendant une période de six mois ou plus, un projet artistique centré sur les réalités sociales et le contexte de la vie. A travers le développement et la participation à des projets locaux, les artistes s'investissent dans de nouvelles formes de citoyenneté.

- Puis, dans une proportion moins importante, arrivent des projets promouvant le concept de citoyenneté et portant les valeurs culturelles de l'Europe.
- Signalons enfin, une sous représentation importante de projets dont l'objet est d'appréhender la formation des médiateurs culturels.

Exemple : « EUROEDULT » - Bayerisches Volkshochschulverband - München, Allemagne

Le projet porte sur la formation de médiateurs culturels par le développement d'une qualification modulaire. Les médiateurs culturels sont des personnes qui assurent un lien entre le secteur culturel et le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie. Ainsi, il importe que le médiateur culturel puisse avoir une très bonne connaissance des institutions 'culturelles' et de l'éducation des adultes. Le médiateur culturel doit pouvoir développer et renforcer le rôle des archives, des bibliothèques et des musées dans l'éducation et de la formation tout au long de la vie et le projet travaille sur les manières de renforcer les coopérations entre ces différentes structures.

Exemple : « Programme Training of Trainers - Cultural Management Experts Training » Foundation - Centre for Contemporary Arts - Slovaquie

A l'origine le dispositif fut développé sous la forme d'un programme international 'Training of Trainers' en 1994 sous l'égide du 'Civil Society Development Foundation of Hungary'. Celle-ci avait pour mission le soutien d'organisations à but non-lucratif en Hongrie et en Europe centrale et orientale. De son côté, la 'Foundation-Centre for Contemporary Arts' de Slovaquie - anciennement le 'Soros Center for Contemporary Arts' - a cherché à dispenser des formations spécialisées en matière de gestion du secteur culturel - sa mission étant l'orientation des activités éducatives en liaison avec la gestion des Arts et la politique culturelle slovaque. En l'absence d'experts, de maîtres de formation slovaques spécialisés, la F-CCA a décidé de s'associer avec le CSDF pour créer ce programme. Ses objectifs sont les suivants: - diffuser et introduire de nouveaux modèles de gestion efficaces dans le secteur culturel - former une nouvelle génération d'experts/formateurs slovaques afin de pouvoir établir à terme un véritable 'centre' ou 'école' de gestion - plus généralement, assurer le développement durable du secteur culturel. Le public cible est essentiellement composé de cadres, ingénieurs d'ONG et d'autres organisations culturelles travaillant dans le domaine de la culture. Il vise également des spécialistes/experts travaillant dans ce domaine pour des organisations publiques ou des autorités locales et souhaitant acquérir des méthodes de formation et des 'managers' culturels. Plus indirectement, le programme vise les réseaux d'organisations culturelles qui travaillent avec ses participants ainsi que les audiences nouvelles susceptibles d'être développées par les participants du programme de retour dans leurs organisations.

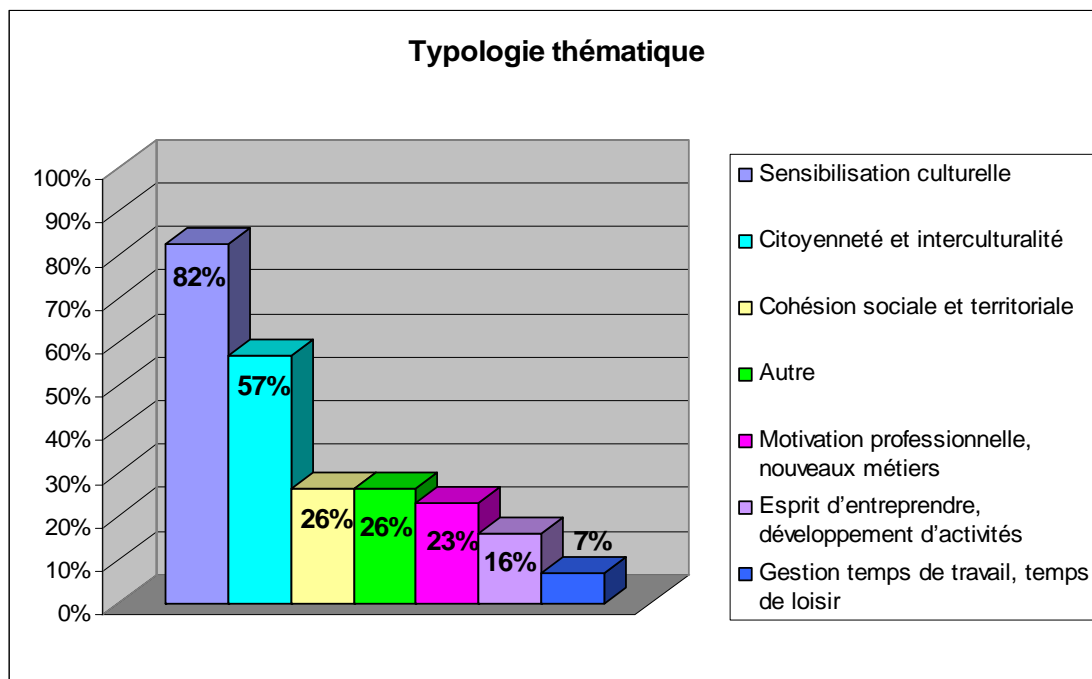
- Par ailleurs, nous retrouvons aussi un nombre non négligeable de projets privilégiant le côté « acteur » (pratique en amateur).

E.6. Typologie thématique des actions analysées

Il importe de pouvoir analyser la thématique à laquelle répond le dispositif ou l'initiative. Dans ce contexte, les actions identifiées ont été analysées au regard des éléments suivants :

- Citoyenneté et interculturalité
- Motivation professionnelle, nouveaux métiers
- Esprit d'entreprendre, développement d'activités
- Cohésion sociale et territoriale
- Sensibilisation culturelle
- Gestion du temps de travail, temps de loisir

A l'interrogation sur l'objectif visé par les dispositifs et les initiatives identifiés, le diagramme ci-dessous offre la réponse suivante :



Les principaux commentaires sont résumés ci-après :

- Le total est supérieur à 100 car plusieurs réponses étaient possibles.
- Une très forte majorité des projets a pour objectif premier de développer la sensibilisation culturelle du public cible (82 %) et de renforcer la dimension citoyenneté et l'interculturalité (57 %).

Exemple de sensibilisation culturelle « Museum on line » - M/O Projekt buro - Vienne, Autriche

L'objectif de MUSEUM ON LINE est de promouvoir la coopération entre les musées, galeries, théâtres, bibliothèques et écoles par l'utilisation de technologies innovantes et plus particulièrement les technologies d'information et de communication. Des écoles de tous les niveaux - primaires et secondaires - sont impliquées. MUSEUM ONLINE ne fait pas uniquement appel aux spécialistes de l'information mais – si l'on prend en compte l'accent mis sur le contenu culturel et artistique – l'objet est aussi d'attirer l'attention des professeurs des beaux arts. MUSEUM ON LINE vise à motiver ces professeurs à l'intérêt des possibilités offertes par le multimédia, afin de réfléchir aux moyens de regrouper contenu, technique et esthétique.

Exemple de citoyenneté et d'interculturalité - « Enfants d'ici, contes d'ailleurs » - Fondation Internationale Yehudi Menuhin - Bruxelles, Belgique

L'objectif est de faire découvrir aux enfants des écoles primaires la richesse culturelle de groupes minoritaires souvent méconnus et/ou peu appréciés et d'associer les enfants à la création par l'illustration. Le projet concerne le lancement d'une collection de contes pour enfants ayant pour origine des auteurs de groupes culturels minoritaires vivant en Europe et illustrés par des enfants d'écoles primaires multiculturelles, sous la supervision d'artistes plasticiens du réseau MUSE. L'objectif fondamental est la transmission culturelle d'un patrimoine littéraire peu connu en Europe.

- Même si peu de projets traitent de l'esprit d'entreprendre et du développement d'activités (16 %), certaines initiatives méritent d'être mentionnées.

Exemple d'esprit d'entreprendre, de développement d'activités - « ARTMONTE » - Artmonte - Salzgitter, Allemagne

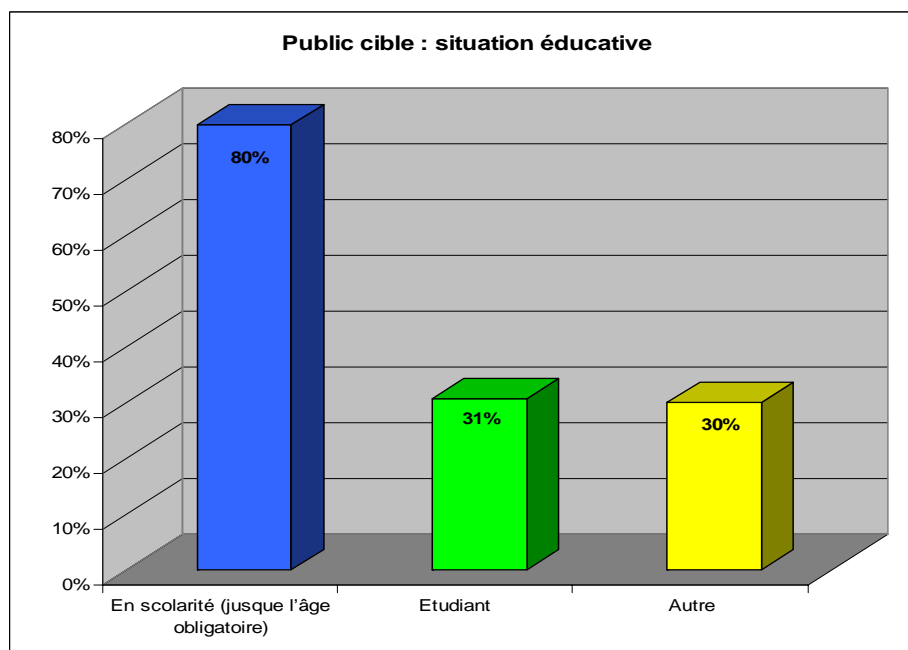
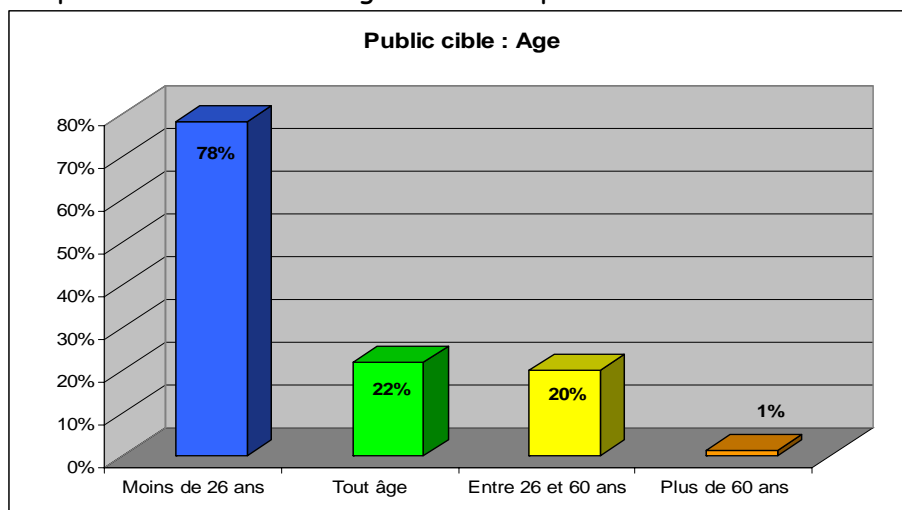
L'objectif du projet ARTMONTE est de favoriser l'intérêt d'enfants en bas âge pour l'art, la culture et l'esprit d'entreprendre. À cet effet, une entreprise a été créée et mise en place au sein des écoles avec l'objectif de vendre les créations artistiques des élèves. De cette façon des enfants sont confrontés à la réalité de l'entreprise au sein de leurs écoles en essayant de vendre ce qu'ils ont créé eux-mêmes. L'objectif est également d'enseigner aux enfants différentes techniques de création artistique d'une part, et de mettre en pratique avec eux différents thèmes en relation avec le commerce, les affaires et le marketing, d'autre part.

- Face à la part importante de la rubrique « autre », on trouve hiérarchiquement la promotion de la culture scientifique, l'intégration des TIC dans les arts et la culture et la lutte contre la violence et le racisme ou l'apprentissage de la solidarité à travers les activités culturelles.

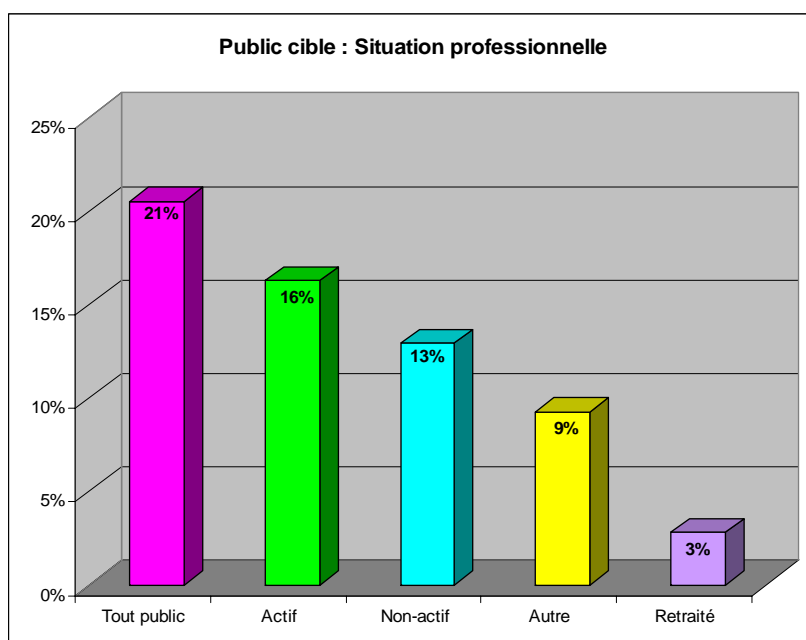
E.7. Analyse du public cible

Il s'agit ici de déterminer à qui s'adresse le dispositif ou l'initiative identifié(e) en fonction de l'âge, de la situation éducative et professionnelle du public.

Ces éléments sont présentés dans les diagrammes ci-après.



En corrélation avec la thématique prédominante des dispositifs et des initiatives recensés, la majorité de l'échantillon s'adresse à un public jeune - voire très jeune (souvent en école primaire) et scolarisé. Vient ensuite le public des étudiants (inclus dans la tranche d'âge 26-60 ans). Dans la rubrique « autre » on trouve essentiellement les enseignants. Un grand nombre de projets traite plus particulièrement des interactions entre culture et éducation formelle, et cela parfois au détriment d'interactions entre la culture et la jeunesse ou encore le secteur de l'éducation non formelle et informelle.

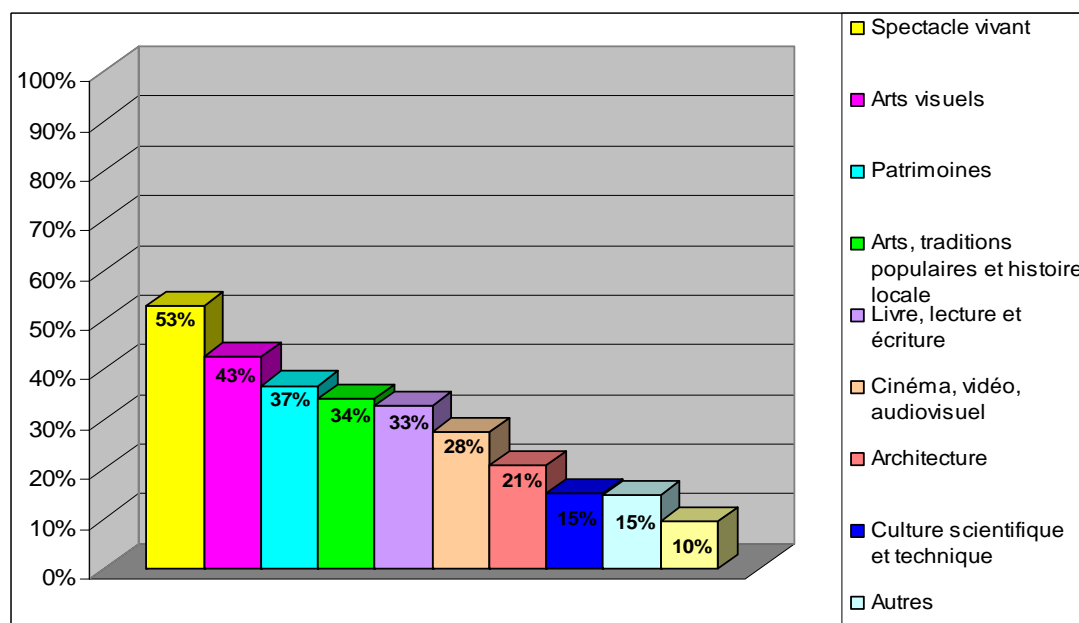


Hormis la rubrique tout public, deux autres tendances prédominent au niveau de la situation professionnelle du public cible, à savoir les actifs d'une part et les non-actifs d'autre part.

E.8. Analyse sectorielle des actions identifiées

En ce qui concerne l'approche sectorielle, une typologie relativement classique a été utilisée autour des axes suivants :

- Patrimoine (monuments historiques, archives, archéologie, ...)
- Architecture
- Livre, lecture, écriture
- Spectacle vivant (danse, théâtre, musique, arts du cirque, marionnettes, ...)
- Arts visuels (design arts plastiques, photographie, sculpture,)
- Arts, traditions populaires et histoire locale
- Cinéma, vidéo, audiovisuel
- Culture scientifique et technique



Cette analyse fait ressortir un échantillon assez équilibré de dispositifs et d'initiatives - près de la moitié d'entre eux - centrés autour du spectacle vivant, en d'autres termes des activités axées sur la danse, le théâtre, la musique, les arts du cirque,

Exemple de typologie « Spectacle du vivant » - « POET » - Fondation Pavillion Opera Educational Trust - Herstmonceaux, Royaume-Uni

La fondation POET (Pavillion Opera Educational Trust) organise des mises en scène d'opéra dans des écoles anglaises, surtout dans des régions défavorisées. Avec l'accord de l'autorité locale, 12 écoles d'une région participent pendant une période de trois ans au projet. Dans chaque groupe de trois écoles, quatre mises en scène adaptées aux besoins de l'école sont données par an. Auparavant, les enseignants préparent les élèves avec la documentation fournie par POET qui couvre non seulement le thème de l'opéra mais aussi son contexte historique et culturel, la vie du compositeur et la façon dont l'opéra a été représenté dans des peintures. La préparation pour la mise en scène couvre donc une gamme assez large de matières enseignées à l'école. Les élèves étudient aussi les personnages de l'opéra et jouent eux-mêmes les rôles en classe. C'est de cette façon que les élèves se familiarisent avec l'intrigue et s'identifient au drame des personnages jusqu'à ce qu'ils arrivent à suivre la mise en scène dans la langue originale. Le projet réussit à introduire les élèves au monde de l'opéra, souvent réservé à une élite, et à le démystifier complètement.

Exemple de typologie « Spectacle du vivant » - «Odysée » - Théâtre Bulandra - Roumanie

Ce projet a été initié par le Théâtre *Bulandra*, plus précisément par le metteur en scène Catalina Buzoianu, qui a proposé un spectacle multimédia dans lequel sont réunis le jeu des acteurs, la musique et l'image cinématographique. Cette action culturelle s'est constituée dans une plaidoirie pour la compréhension inter-humaine et contre toute forme d'agression. *L'Odysée* a couvert une région importante de l'Europe, en établissant des relations artistiques entre huit pays de la Méditerranée, ce qui permet une meilleure connaissance du mouvement artistique caractérisant les pays en question. De même, le projet a contribué à mieux comprendre les peuples qui y vivent. Il s'est déjà concrétisé par 2 tournées, chacune de 45 jours, pendant lesquelles les acteurs roumains se sont arrêtés dans des ports méditerranéens où ils ont été substitués, tour à tour, par des acteurs grecs, italiens, espagnols, français etc.

Viennent ensuite les projets ayant développé des activités portant d'une part sur les arts visuels (43%),

Exemple de typologie « Arts visuels » - « HEARTS : Higher Education, the Arts and School » - Higher Education : the Arts and School - Exmouth, Royaume-Uni

Ce projet doit ses origines à la conviction de plusieurs pédagogues au Royaume-Uni du rôle très positif des arts dans l'éducation des enfants et la formation des maîtres. Selon ces experts, l'intégration des arts crée un environnement créateur propice à l'apprentissage, qu'il s'agisse des élèves ou des maîtres en formation. Avec l'introduction au Royaume-Uni d'un programme scolaire national dans les années 80 fixant des priorités envers les matières de base telles que le calcul et la lecture, l'enseignement des matières artistiques a été réduit dans plusieurs écoles. L'objectif principal du projet Hearts est de lutter contre cette réduction en introduisant dans la formation des maîtres des cours spécialisés sur l'enseignement des arts. L'effet sur la première cohorte de maîtres formés de cette façon, a été très positif. L'expérience leur a donné non seulement la confiance de pouvoir utiliser les arts dans leur enseignement mais aussi un esprit plus autonome et plus inventif, malgré les contraintes du programme scolaire national.

et d'autre part sur le patrimoine (37%) - à travers la connaissance des monuments historiques, de l'archéologie.

Exemple de typologie « Patrimoine » - « Adoptez un jardin » - Ministère de la Culture et de la Communication, Direction de l'Architecture et du Patrimoine - Paris, France

L'objectif de ce projet est la mise en valeur du patrimoine artistique des jardins auprès des jeunes. L'objet est d'accroître l'intérêt des jeunes pour le patrimoine tout en les invitant à devenir responsable de ce patrimoine, favorisant ainsi le concept de citoyenneté active. L'objectif est surtout que les jeunes adoptent un jardin à proximité de l'établissement scolaire et qu'ils travaillent sur ce jardin. Un autre élément est de promouvoir l'éducation à l'environnement auprès des jeunes. Un tel projet favorise aussi la création de partenariats entre établissements scolaires et acteurs culturels comme prévu dans la circulaire sur l'éducation artistique et culturelle de la maternelle à l'université.

Exemple : "Traces of the Past – School children adopt a monument" – Centre for citizenship education - Pologne

Cette initiative prend appui sur le dispositif créé en France en 2000 (l'élève adopte un monument). Cette idée a été adoptée et développée par le centre pour l'éducation à la citoyenneté en Pologne en 2002. Actuellement, la quatrième édition de ce programme est en cours et ce programme s'adresse aux écoles. Son objet est de développer l'ouverture culturelle des jeunes en les invitant à découvrir leur patrimoine architectural.

33 % des projets ont développé des activités liées à la lecture et à l'écriture.

Exemple de typologie « Livre, lecture et écriture » - « Défi lecture Franco-Wallon » - Bibliothèque publique de Vielsalm asbl - Vielsalm, Belgique

Les objectifs pour cette initiative sont les suivants : intégrer une dimension ludique dans les pratiques d'écriture et faire découvrir le plaisir de l'écriture, susciter la curiosité en ouvrant les portes de l'imaginaire, familiariser les enfants à la lecture et donner à « lire » autrement les albums de jeunesse, offrir aux enseignants des pistes à développer autour de la thématique des sorcières, offrir aux enseignants des outils à exploiter à l'école, renforcer le partenariat entre les établissements scolaires et les bibliothèques, offrir une nouvelle approche de la bibliothèque aux enseignants et aux enfants et développer chez l'enfant le souhait de devenir un usager habituel de la bibliothèque et faire découvrir les activités des bibliothèques et ouvrir un nouveau regard sur les expositions qui y sont organisées.

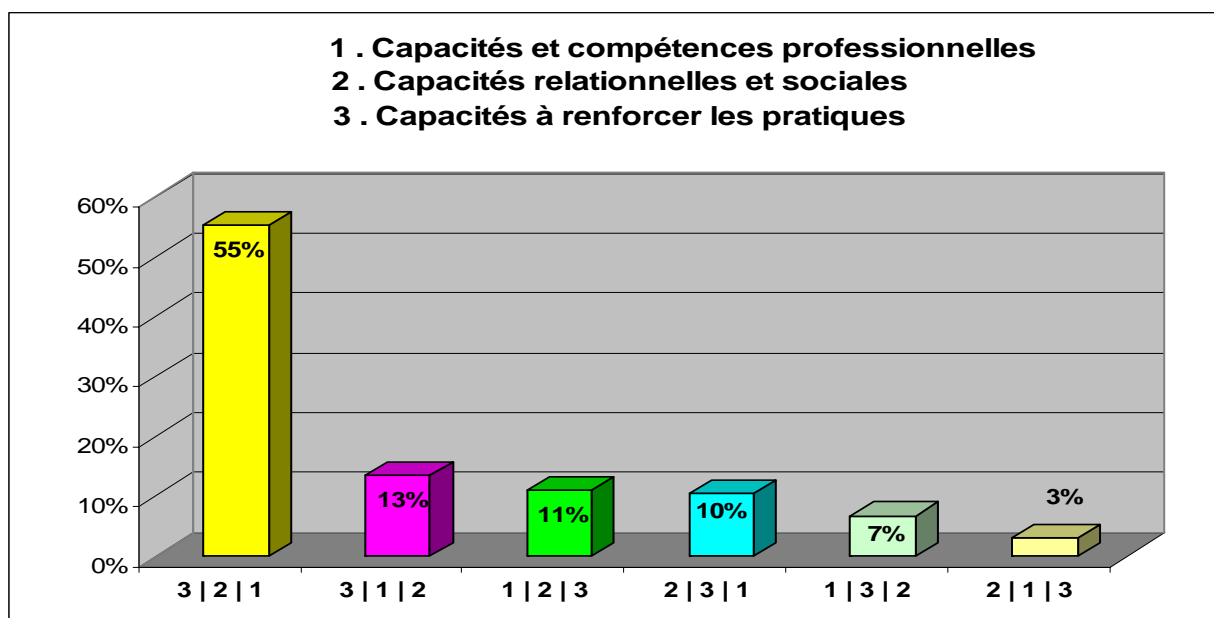
Exemple de typologie « Promotion of reading » – The National Library - Institute of the Book - Pologne

Ce programme résulte de la stratégie nationale en faveur du développement de la culture pour la période 2004-2013 qui définit les besoins dans le domaine culturel en Pologne. Le programme a été lancé en février 2005 pour une année avec possibilité de prolongation. Au travers de ce programme, le Ministère de la culture assure la promotion de la lecture, le développement du secteur du livre, et facilite ainsi l'accès à la littérature pour les citoyens. Une activité importante de ce programme concerne le développement de bibliothèques (notamment dans les zones rurales et défavorisées) ainsi que la dotation en livres d'un certain nombre d'écoles.

L'étude de la rubrique « autres » fait ressortir deux secteurs supplémentaires : l'utilisation des nouvelles technologies dans la création artistique et le recours aux activités culturelles comme moyen d'intégration des personnes handicapées.

E.9. Effets recherchés du dispositif ou de l'initiative

Partant du postulat que chaque dispositif et initiative visent à renforcer les capacités et compétences professionnelles, les capacités relationnelles et sociales et les capacités à renforcer les pratiques (accès à la culture), il s'agissait ici davantage de hiérarchiser ces capacités, ce que montre le schéma suivant :



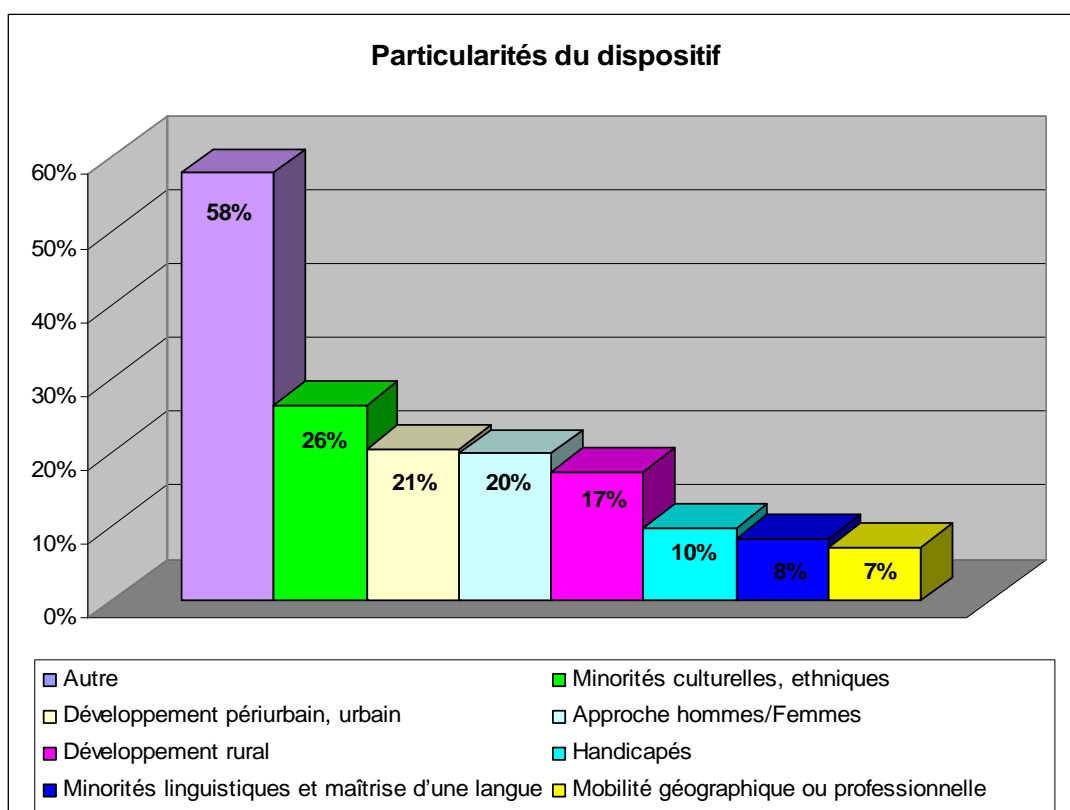
En corrélation avec l'analyse de la typologie thématique, on retrouve ici un parallélisme entre les capacités culturelles prédominantes et la sensibilisation culturelle majoritaire. De la même manière, l'objectif citoyenneté et interculturalité souligné précédemment se traduit par l'accent mis sur le développement des capacités relationnelles et sociales. Enfin, les capacités et les compétences professionnelles, qui ne sont pas l'objectif premier de la majorité des dispositifs et

des initiatives identifiées peuvent néanmoins renvoyer aux projets référencés dans le graphique correspondant bien à un croisement entre les capacités artistiques (axe acteur) et les capacités professionnelles, et répondant à une logique de professionnalisation des savoir-faire opérationnels.

E.10. Particularités du dispositif

Les spécificités des dispositifs et des initiatives se déclinent comme suit :

- Approche hommes/Femmes
- Minorités culturelles, ethniques
- Personnes handicapées
- Minorités linguistiques et maîtrise d'une langue
- Développement rural
- Développement péri urbain, urbain
- Mobilité géographique ou professionnelle



L'analyse de ces spécificités ne peut assurément se faire qu'en corrélation avec les autres caractéristiques déjà énoncées précédemment. En effet, l'approche hommes/femmes (20%) et la problématique d'intégration des personnes appartenant à des minorités culturelles ou ethniques (26%) sont à relier avec une des typologies thématiques majoritaires - à savoir le développement de la citoyenneté et de l'interculturalité.

De même, les spécificités centrées sur le développement urbain (21%) et rural (17%) sont étroitement liées au pourcentage important de dispositifs et d'initiatives dont l'approche sectorielle est basée sur des activités ayant trait au patrimoine et aux arts et traditions populaires.

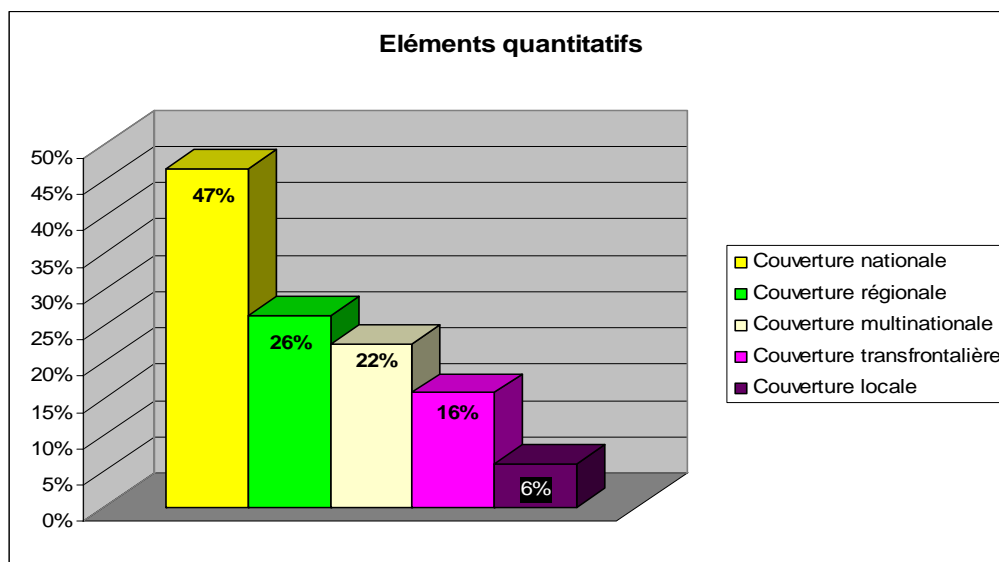
Exemple de spécificité - « Arts & Crafts » - CTP - Finale Ligure, Italie

L'objectif de ce projet est de former les personnes d'un certain âge qui ne sont plus employées à plein temps de sorte qu'elles puissent se consacrer aux activités culturelles (en particulier dans le domaine de l'artisanat) par la formation tout au long de la vie. Le projet s'adresse plus particulièrement aux travailleurs migrants de sorte qu'ils parviennent à connaître le système socio-économique dans lequel ils vont vivre. Il se concentre également sur des femmes afin de les stimuler à reprendre des métiers qui ont été considérés pendant des siècles comme faisant partie du domaine féminin et de sorte qu'elles puissent faire à nouveau partie du monde du travail. Le projet s'adresse également aux personnes marginalisées et pour cela, organise des activités sociales et de soutien psychologique pour les jeunes et adultes sans emploi. L'interaction entre la culture et l'éducation est claire car le projet veut employer la culture et en particulier l'artisanat comme moyen d'instruire les personnes et de les intéresser à nouveau à la société active. Ce projet espère accroître l'intérêt et la créativité des personnes en difficulté pour l'artisanat, et par là, pour le travail en général.

Face à la part importante de la rubrique « autre » (58 %), plusieurs tendances se dessinent. La particularité prédominante est la valorisation de la culture scientifique et technologique ; viennent ensuite l'incitation à une plus grande coopération entre les musées et les écoles, puis la promotion de la créativité artistique chez les jeunes à travers la lecture et l'écriture.

E.11. Champ d'action des actions identifiées

Puisque l'échantillon sur lequel porte ce rapport est constitué dans sa grande majorité de projets nationaux (82%), eux-mêmes étant essentiellement des dispositifs (59%) - cf. graphiques précédents - il semble tout à fait logique que ces dispositifs aient majoritairement une couverture nationale. En effet, une proportion importante des dispositifs identifiés et analysés dans cet inventaire correspond à des actions menées à un niveau ministériel, d'où la couverture nationale soulignée ici. La faible proportion de projets européens volontairement recensés lors de cette étude peut sans doute expliquer aussi le pourcentage réduit de dispositifs et d'initiatives bénéficiant d'une couverture multinationale.



E.12. Critères d'analyse

Une étude approfondie du scoring (de 0 à 30) correspondant aux 4 critères définis précédemment montre une répartition moyenne et équitable de l'échantillon puisque 2/3 des dispositifs et des initiatives identifiés ont obtenu la note élevée de :

- 15/20 concernant l'*exemplarité* des activités au niveau de l'interconnexion culture / éducation
- 20/30 concernant l'*impact* du dispositif lui-même

Près de la moitié des dispositifs et initiatives identifiés ont obtenu la note de 15/20 concernant leur *caractère novateur* en matière de complémentarité culture / éducation

Il est intéressant de noter enfin que près de 70% des dispositifs identifiés ont obtenu la note élevée de 20/30 quant à l'évaluation de la *transférabilité* des activités développées.

F. QUELQUES REFLEXIONS SPECIFIQUES

F.1. Introduction

Cette partie présente quelques réflexions, constats qu'il semblait important de pouvoir partager afin de mieux appréhender la complexité de l'étude menée.

F.2. Réflexions introductives

a. Quelques précisions méthodologiques

A titre de rappel, la démarche adoptée pour l'identification des différentes actions s'est appuyée en grande partie sur les approches suivantes :

- Prise de contact avec le Point de Contact Culture du pays (PCC).
- Analyse du (ou des) site (s) Web du Ministère (ou collectivité) responsable pour l'éducation et pour la culture.
- Analyse de sites web d'associations ou de groupements culturels importants.
- Prise de contact avec des fondations ou associations individuelles (éducatives et culturelles) ou des personnes ayant coordonné des projets.

Compte tenu du nombre parfois important de projets dans certains pays, une sélection a été faite afin d'avoir une bonne répartition des projets pour les différentes parties du pays. En plus une sélection a été faite tenant compte des aspects culturels concernés par les projets : spectacle, danse, littérature, écriture, architecture, patrimoine film, vidéo etc. Cette sélection allait de pair avec une sélection tenant compte du niveau éducatif concerné : projet concernant le maternel, le primaire ou le secondaire (collège ou lycée) ; projet concernant le secondaire général, le technique ou le professionnel ou l'enseignement spécial (enfants handicapés) ; projet concernant la formation des enseignants, des adultes etc.

b. Une attention particulière donnée à certains éléments

Dans le premier choix des actions, dispositifs, initiatives, une attention particulière a été apportée pour sélectionner des projets qui présentaient des caractéristiques différentes mais néanmoins complémentaires :

- Ont été choisis des projets qui impliquaient différents types d'acteurs culturels, éducatifs et différents niveaux de la société civile. Ainsi des projets ont été sélectionnés qui impliquaient des artistes peintres, des acteurs, des gens du théâtre, des

spécialistes du patrimoine, des comédiens etc. mais aussi des architectes, des ingénieurs ou des techniciens, des assistants sociaux, des infirmières, des décideurs des politiques culturelles ou éducatives etc.

- Ont aussi été choisis des projets de grande envergure atteignant des nombres importants de personnes et ayant une longévité importante et de petits projets qui n'ont existé qu'une ou deux années et qui, de ce fait, ont atteint un nombre limité de participants mais qui étaient néanmoins très intéressants par le concept véhiculé et par la mise en œuvre.

F.3. Quelques éléments de réflexion générale

a. Les projets couvrent quasiment tous les domaines de la culture.

- D'innombrables projets (grands et petits, nationaux, régionaux, locaux, européens) concernent le patrimoine culturel dans toute sa diversité. De même, beaucoup de projets concernent les arts, la peinture, la danse, le théâtre, l'opéra, la musique, le film, le livre, la poésie (lecture et écriture).
- Plusieurs projets essaient de combiner éducation et culture avec parfois d'autres éléments qui sont d'actualité avec des problèmes de société : environnement, citoyenneté active, violence à l'école, problème de drogue, problèmes sociaux.

« MUS-E : art at school » - Fondation Internationale Yehudi Menuhin - Bruxelles, Belgique

L'objectif général de ce projet MUS-E est d'introduire l'art à l'école par le biais de la musique et de tous les arts afin de développer le potentiel créatif des enfants et d'éviter ainsi la violence et le racisme en encourageant l'appréciation artistique et esthétique auprès des jeunes. C'est un projet qui a fait ses preuves en se développant dans douze pays européens depuis 1993. Cet exemple de coopération entre éducation et culture montre comment la culture en général – et la musique – en particulier – peut avoir un impact important sur la qualité de l'éducation et sur la qualité de l'environnement éducatif et scolaire. Les éléments fondamentaux pour un projet MUS-E sont la musique et la danse. La musique et surtout le chant deviennent un élément clé dans cette éducation musicale car l'utilisation des instruments, excepté des instruments de percussion, est bannie. L'éducation musicale doit précéder l'éducation abstraite (l'alphabet) ou structurelle (comme la grammaire). Le projet veut ainsi ouvrir aussi les jeunes petit à petit à d'autres formes artistiques comme le mime, le théâtre, l'art visuel, la sculpture etc.

- D'autres projets insistent sur la contribution de la culture, dans toute sa diversité, pour promouvoir l'éducation et la motivation à l'éducation aussi bien formelle que non formelle ou informelle.

« Camps d'Apprentissage » - Generalitat de Catalunya, Département Education - Barcelona, Espagne

Les Camps d'apprentissage en Catalogne travaillent avec des jeunes entre 5 et 18 ans. Ils durent de 1 à 5 journées et combinent plusieurs thèmes : culture générale, patrimoine architectural, patrimoine environnemental, géologie, météorologie, déchets, paysages, modernisme, environnements marins, faune et flore, parcs naturels, monastères, écosystèmes forestiers, traditions etc. Différentes disciplines sont enseignées par le biais des thèmes choisis. Ainsi, l'architecture est utilisée pour promouvoir d'une part l'appréciation de la culture et d'autre part l'apprentissage des mathématiques et de la géométrie.

b. Quelques domaines encore mal couverts

Les principaux éléments suivants méritent d'être mentionnés :

- Un grand nombre de projets traitent plus particulièrement des interactions entre culture d'une part et éducation formelle d'autre part, et cela parfois au détriment d'interactions entre la culture et la jeunesse ou encore le secteur de l'éducation non formelle et informelle.

- L'apport des autres cultures apportées par les migrants en Europe reste peu appréhendé. Il est vraiment surprenant que dans la société contemporaine il y ait si peu d'attention pour l'apport culturel des autres cultures 'importées avec les migrants ' dans notre société occidentale.

Exemple : « Research and scientific analysis of the popular arts, music and dance traditions of the Bansag Region » Szeged Dance Ensemble Foundation – Hongrie

La troupe de danse de Szeged est un acteur bien connu du folklore hongrois. Elle a été créée en 1955 et cet ensemble avec sa fondation comprend 1100 membres dans 19 groupes d'âges différents. En plus de ses activités traditionnelles, cette troupe a réalisé que le comté de Bansag en Roumanie comprenait une minorité hongroise non négligeable, très souvent déconnectée de la culture de son pays d'origine. Seulement 28% des enfants suivent des cours de langue pour l'apprentissage du hongrois. La troupe de danse a ainsi entrepris une initiative (à l'attention des élèves de la région) visant, à travers le développement de cours de danses folkloriques, à promouvoir la culture hongroise.

- La formation des médiateurs culturels à tous les niveaux ; surtout les médiateurs qui facilitent l'accès à la culture (et à l'éducation) pour le grand public.
- La formation des enseignants lors de leur formation initiale (ou continue) pour promouvoir la coopération entre éducation et culture comme levier pour augmenter les chances de certains de ces jeunes dans l'éducation.

Exemple : « NEOTHEMI » - Universita degli studi del Molise - Rome, Italie

Ce projet est un réseau Comenius 3 dans le domaine du patrimoine culturel dont l'objectif est de créer une plate-forme européenne pour le patrimoine culturel et un musée virtuel qui permet à des visiteurs de choisir avec une géométrie variable des parcours dans les différentes parties de ce musée. Le musée virtuel est une idée innovante aussi au niveau des contenus qui sont présentés dans des pavillons thématiques. Dans ces pavillons, l'utilisateur – enseignant, élève, étudiant ou formateur d'enseignant – peut avoir accès à des images et des documents sur divers thèmes qui concernent tous le patrimoine culturel : images de villes, communication et interaction, art et culture, sens de l'identité, mémoire, folklore et traditions, la culture du travail, les symboles de la citoyenneté, les gens simples et le patrimoine dans le domaine de l'éducation.

- L'accès à la culture et à l'éducation pour les plus démunis et les plus défavorisés.

Exemple : « Gemälde werden zu Hördebildern » - Lehrer-online, Allemagne

L'objectif global de ce projet est de permettre aux jeunes ayant des difficultés d'audition d'avoir une meilleure connaissance des bruits en liant des bruits à des peintures exposées dans des musées, bruits qui suggèrent ce que représente l'image. Les objectifs concrets du projet sont d'inviter des enfants à travailler à l'historique de l'art des XIX et XX siècles (plus particulièrement en ce qui concerne la peinture) et à choisir dans le musée une peinture dont ils feront une image numérique. Il y a également plusieurs objectifs en termes de NTIC : apprendre à travailler avec des images numériques, à rechercher des bruits sur Internet et à composer des séquences vidéo combinant l'image et le bruit, à employer Internet comme outil de recherche et à apprendre à utiliser le logiciel Magix Music Marker qui permet de mélanger le bruit et l'image.

- Les nouveaux métiers dans le domaine de la culture et de l'éducation.
- La coopération culturelle et éducative transfrontalière ou entre différents pays.

Exemple : « INKTAAP » - Villanella, Anvers, Belgique

L'objectif principal de cette action organisée conjointement aux Pays-Bas et dans la communauté néerlandophone de Belgique, est d'inciter les jeunes à apprécier la littérature contemporaine. Trois romans choisis en Flandres et aux Pays-Bas sont présentés aux jeunes (14 à 18 ans) pour lecture et discussion dans les classes. Des groupes d'élèves de différentes classes dans chacun des pays travaillent en partenariat pour discuter, échanger des idées et des avis au sujet de ces trois livres. Au niveau de chaque école, un jury est constitué (maximum 15 élèves) pour choisir le meilleur des trois livres. Après plusieurs mois, tous les membres des jurys de Flandres et des Pays-Bas se réunissent le Jour de la Littérature et rencontrent les auteurs de ces livres et des journalistes. Tous les membres de tous les jurys décident alors de quel livre ils choisissent comme étant le meilleur. Ce projet invite les écoles et l'association des écoles dans les deux pays à s'engager dans toutes les sortes d'activités liées à la promotion de la littérature.

- Le lien entre sport et culture.

Exemple : « THE TASTE of SPORTS » - Die Schlesische 27 / Internationalen JugendKunst- und Kulturzentrums - Berlin, Allemagne

Les objectifs du projet "The taste of sport" sont de donner l'égalité des chances aux jeunes défavorisés en expérimentant la culture et les arts par la représentation artistique des sports. Les mouvements des sports sont vus comme des expressions artistiques et sont employés comme base pour créer différents travaux. Plus concrètement, les objectifs sont: de faire connaître aux jeunes différentes formes d'art telles que la peinture ou le dessin, mais aussi la photographie, de mettre au courant les jeunes de la qualité esthétique des sports et pour les inciter à utiliser leurs talents artistiques et culturels, de leur faire percevoir la différence entre la perception stéréotypée des sports et les sports qui peuvent être vus en tant qu'expression de la beauté dans leurs mouvements.

- Le lien entre culture / éducation et l'esprit d'entreprise.
- Le lien entre culture / éducation et l'intérêt pour les sciences.
- Le lien entre culture - éducation et l'enseignement professionnel avec entre autres les apprentis.

Exemple : « Das Nützliche und das Fremde » - KulturKontakt Austria / Büro für Kulturvermittlung - Vienne, Autriche

L'objectif du projet est de présenter à des apprentis le monde et le travail des artistes ainsi que l'art (l'étrange) comme complément à leur enseignement traditionnel (l'utile). "L'étrange" est expérimenté avec l'aide de médiateurs professionnels et de méthodes interactives. Les apprentis assistent aux programmes sur une base volontaire. Si les participants le souhaitent, leur travail peut être montré dans une petite exposition. Le but est de stimuler la participation des apprentis aux activités culturelles, de renforcer les compétences de communication et d'encourager la créativité. Différentes expériences des apprentis, des médiateurs et des artistes sont confrontées et stimulent ainsi un environnement de médiation et d'échange. Des ressources culturelles sont employées pour encourager une rencontre avec quelqu'un ou quelque chose d'étrange pour initier la discussion et développer la communication. L'objectif global est, qu'à partir de leur propre travail et de leur environnement quotidien, ces jeunes apprentis puissent avoir un échange et une communication avec les agents et les médiateurs culturels afin d'augmenter leurs connaissances et de les stimuler à mener leurs propres activités culturelles.

c. Quelques éléments caractéristiques de plusieurs projets éducation - culture

Lorsque les projets éducation - culture concernent les établissements scolaires les éléments suivants méritent d'être mentionnés :

- une intervention d'acteurs culturels (artistes, gens du théâtre, écrivains) dans les établissements scolaires.

Exemple : « KUNSTof » - Departement Onderwijs , Vlaamse Gemeenschap/ dients CANON - Bruxelles, Belgique

L'objectif du projet est de faire venir des artistes et des acteurs culturels dans la salle de classe pour enseigner une discipline telle que par exemple les mathématiques, la chimie, l'histoire, la géographie, les nouvelles technologies, etc. tout en reliant ces matières à l'art et à la culture. Le groupe cible est constitué par des élèves de 12 à 18 ans. Les objectifs sont de développer un environnement d'apprentissage créatif, d'augmenter l'intérêt pour l'apprentissage des jeunes, d'encourager la coopération entre les écoles et la communauté locale à travers les artistes, de favoriser les associations entre les écoles et les acteurs/artistes culturels, de combiner d'une manière créatrice une activité culturelle spécifique (danse, peinture, sculpture etc..) avec une discipline comme la chimie, les mathématiques, les langues, l'éducation physique etc...

- une coopération structurée entre le monde de la culture et les établissements scolaires ; un contrat entre des acteurs culturels et des acteurs éducatifs.
- une coopération avec des acteurs culturels issus surtout de la communauté locale environnante.

- une volonté d'utiliser la culture comme moyen de promotion de l'éducation et de la motivation pour l'éducation.

Exemple : « The Berliner Märchentage » - Märchenland - Deutsches Zentrum für Märchenkultur - Berlin, Allemagne

Le "Berliner Märchentage" – Fête des contes de fées de Berlin - a lieu tous les ans durant 11 jours en novembre. Il compte 1000 événements dans 300 endroits différents regroupant 80000 visiteurs. Des contes de fées, des mythes et des histoires de toutes les époques sont présentés par des artistes internationaux. L'objectif en ce qui concerne les écoles est de favoriser la créativité des enfants à différents niveaux d'âge; par des activités spécifiques pour les tous petits dans les écoles primaires, et pour les plus grands dans les écoles secondaires. Un des objectifs est bien sûr de favoriser l'intérêt des enfants pour les contes de fées, les mythes et les histoires mais aussi de les employer en tant que moyens de promotion des citoyens actifs.

- dans la plupart des pays des moyens financiers - bourses ou autres soutiens financiers - mis à la disposition des établissements scolaires pour financer leurs activités éducation - culture.
- dans quelques cas, une insertion de la coopération avec les acteurs culturels dans la mission et le projet pédagogique de l'établissement scolaire.
- dans quelques cas, de la formation continue pour les enseignants qui veulent prendre la responsabilité des activités éducation et culture dans leur établissement scolaire.

F.4. Quelques éléments de réflexion pour les projets européens

Des mailing listes ont été créées pour tous les projets culture - éducation. Les différents opérateurs européens suivants ont fait l'objet d'un contact systématique :

- CONNECT: 59 projets
- Grundtvig 1 (projets): 33 projets
- Grundtvig 2 (Learning partnerships) : 95
- Comenius 2.1.: 33 projets
- Comenius 3 (réseaux): 5
- Leonardo da Vinci: 27

Dans quelques cas les projets ont répondu mais le site web qui avait été créé du temps de CONNECT en 2001 n'existe plus. Souvent les personnes responsables ont changé. Cela donne matière à réflexion dans le sens où beaucoup de projets CONNECT qui avaient reçu des subventions importantes pour leur projet n'ont pas nécessairement poursuivi et se sont arrêtés. Ce qui donne matière à interrogation quant à la pérennisation d'un certain nombre de soutiens communautaires. Par contre, d'autres projets continuent à fonctionner, ce qui est le cas pour le projet MUSE de la Fondation Internationale Yehudi Menuhin.

Exemple : « La Lanterne Magique » - Neuchatel, Suisse

Les objectifs du projet sont : éduquer les enfants au cinéma (et aux moyens d'expressions audiovisuels) afin qu'ils acquièrent un sens critique, favoriser la découverte d'autres formes d'expression culturelle (lecture, théâtre, musique, danse, etc.) utilisées comme support pédagogique ludique et encourager la socialisation des enfants dans la salle en mettant en valeur les échanges culturels, ethniques, linguistiques que permet le cinéma.

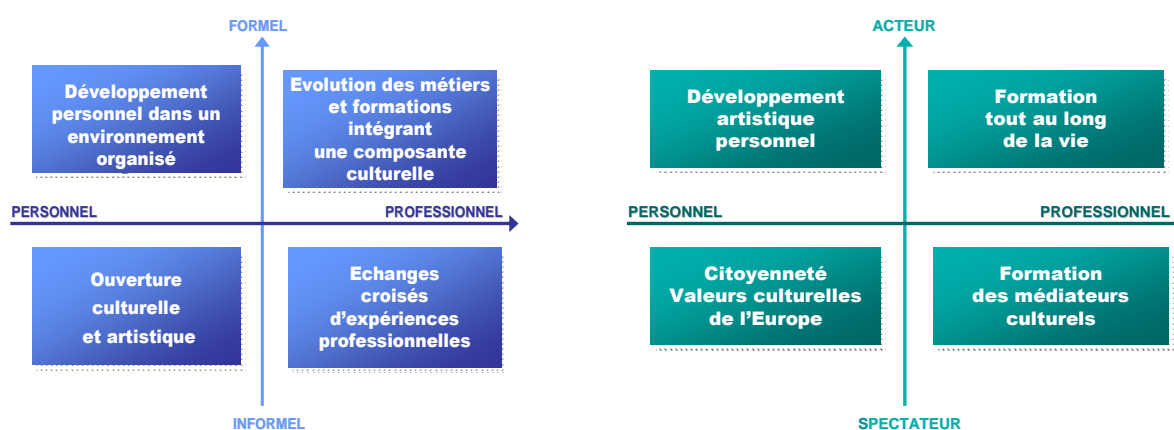
- Signalons aussi un nombre très faible de réponses au niveau des 27 projets Leonardo da Vinci.

- Parmi les projets Comenius, ce sont surtout les projets Comenius 2.1. qui développent des formations continues pour des enseignants, les projets Comenius 3 - les réseaux thématiques qui ont répondu.
- Le plus grand nombre de réponses a toutefois été reçu des projets Grundtvig 2 - les learning partnerships. Ces projets sont particulièrement intéressants car ils combinent, dans la plupart des cas, culture et éducation (non formelle ou informelle) des adultes. Beaucoup de ces projets ont une composante sociale très importante pour faciliter par exemple l'insertion de certains groupes d'adultes dans notre société.

G. CONCLUSION

G.1. Synthèse

Plus de 350 initiatives et dispositifs ont été identifiés et ont fait l'objet d'une analyse approfondie au niveau des huit descripteurs clés. L'analyse de l'ensemble des actions répertoriées s'est appuyée sur une approche multi dimensionnelle permettant de caractériser les actions au regard d'éléments tels que (1) la thématique dans laquelle s'inscrit l'action (citoyenneté et interculturalité, motivation professionnelle, nouveaux métiers, esprit d'entreprendre, développement d'activités, cohésion sociale et territoriale, sensibilisation culturelle, gestion du temps de travail, temps de loisir), (2) le public visé, qu'il s'agisse de l'âge des bénéficiaires, leur situation éducative ou encore leur situation professionnelle, (3) le secteur concerné, i.e. patrimoine (monuments historiques, archives, archéologie, ...), architecture, livre, lecture, écriture, spectacle vivant (danse, théâtre, musique, arts du cirque, marionnettes, ...), arts visuels (design arts plastiques, photographie, sculpture,), arts, traditions populaires et histoire locale, cinéma, vidéo, audiovisuel, culture scientifique et technique, (4) le cas échéant, les particularités de l'action, que cela concerne des éléments comme l'approche hommes/femmes, les minorités culturelles, ethniques, les personnes handicapées, les minorités linguistiques, le développement rural, le développement péri urbain, urbain, la mobilité géographique ou professionnelle. L'analyse des différents projets a permis d'établir une typologie de projets tout à fait intéressante pouvant se répartir, selon tout ou partie, de celle présentée dans les graphiques ci-dessous :



L'ensemble des projets identifiés et analysés montrent la richesse des actions développées tant au niveau national, régional, local qu'au niveau européen : il y a d'innombrables projets (grands et petits, nationaux, régionaux, locaux, européens).

Plusieurs projets pédagogiques témoignent d'une volonté d'instrumentaliser la culture pour répondre à des problèmes de société plus vastes (environnement, citoyenneté active, violence à l'école, problème de drogue, problème sociaux) ou encore à des problèmes intéressant plus spécifiquement l'éducation, en insistant notamment sur la contribution de la culture, dans toute sa diversité, à la promotion de l'éducation et du désir d'apprendre, qu'il s'agit de l'éducation formelle, non-formelle ou informelle. Le souci d'améliorer l'interaction entre la culture et l'éducation formelle occulte parfois l'exploration des interactions entre la culture et la jeunesse ou encore le secteur de l'éducation non formelle et informelle. Par contre, très peu de projets insistent sur l'apport des cultures étrangères à l'action culturelle et éducative menée par un pays donné. De même, peu de projets abordent la formation des médiateurs culturels ou encore la formation initiale et continue des enseignants pour promouvoir des synergies entre éducation et culture dans le but d'assurer une égalité des chances aux élèves et étudiants. Dans le même ordre d'idées, peu de projets abordent la question de l'accès à la culture et à l'éducation par les plus démunis et les plus désavantagés. Il convient également de signaler que peu de projets abordent la problématique des nouveaux métiers dans le domaine de la culture et de l'éducation, le lien entre sport et culture, ou encore le lien entre culture-éducation et l'esprit d'entreprise, entre culture-éducation et l'intérêt pour les sciences, voire même le lien entre culture-éducation et l'enseignement professionnel, notamment des apprentis.

G.2. L'importance du concept d'actions conjointes

Depuis la disparition de l'initiative CONNECT, les opérateurs de projets expérimentaux et novateurs, qui interconnectent la culture, d'une part, et l'éducation, la formation ou la jeunesse, d'autre part, ne trouvent plus de financement. Ni l'initiative Connect, ni son successeur (à savoir les actions conjointes Socrates, Leonardo et Jeunesse) n'ont permis de forger des coopérations stables entre les secteurs de la culture, l'éducation, la formation et la jeunesse au sein des programmes européens. Certes, Connect avait un potentiel d'innovation important et malgré le travail de valorisation entrepris, le manque de suivi n'a pas permis de promouvoir la qualité des projets soutenus. Les « projets Connect » sont en quelque sorte devenus orphelins et n'ont pu être financés par après dans le cadre des programmes traditionnels. De même, en ne prenant pas suffisamment en compte la culture, les actions conjointes ont aussi éprouvé certaines difficultés à promouvoir des partenariats véritablement nouveaux.

L'étude conduite met en évidence que les arts et la culture sont considérés de plus en plus comme faisant partie intégrante de l'éducation plutôt qu'en développement parallèle. Peut-être serait-il opportun qu'une telle approche, constatée dans un grand nombre de pays, puisse se voir reflétée au niveau de la prochaine génération de programmes communautaires, d'éducation, de formation, de culture et de la jeunesse : quelle formidable opportunité et légitimité pour le développement de synergies dans ce domaine.

G.3. Quelques recommandations et propositions

Quelles que soient les décisions finales qui seront prises par la Commission, il importera de bien prendre en compte la vision politique et la portée des actions qui seront mises en place. Il semble indispensable de pouvoir **intégrer cette nouvelle approche aux priorités politiques**. Dans ce

contexte, il conviendra de renforcer encore plus le cadre politique dans lequel ces futures actions conjointes pourront s'inscrire. **L'arrivée de l'année 2008 comme l'année européenne du dialogue interculturel représente une réelle opportunité** pour permettre le développement de nouvelles actions conjointes innovantes qui répondront à une attente certaine des opérateurs. Il était difficile, voire impossible, de présenter une formulation linéaire et unidimensionnelle des recommandations concernant le contenu des futures actions conjointes. Seule une approche croisée thématique/types de projets pouvait répondre au besoin d'établir un cadre multidimensionnel pour les propositions sur lesquelles la Commission pourra, si elle le souhaite, s'appuyer dans la définition des futures actions conjointes. Les recommandations formulées se sont centrées sur 5 grandes thématiques d'une part, et proposent, d'autre part, 5 grands autres types d'actions.

5 grandes thématiques

Thématique 1 : Rendre l'éducation plus attrayante

Parmi les projets recensés, dans de nombreux cas, la culture était un moyen de rénover un projet pédagogique, en introduisant de nouveaux contenus, de nouvelles approches et activités, qui rendaient les élèves plus actifs et curieux et suscitaient le goût d'apprendre. En fait, ce n'est pas seulement l'école qu'il faut rendre attrayante, mais l'éducation dans son ensemble (éducation permanente et formation professionnelle comprises). L'approche scolaire est souvent trop intellectuelle et ne convient pas à tous les élèves ; la culture permet de promouvoir une approche plus émotionnelle, plus sensible, plus concrète qui peut réconcilier certains avec la formation. Un dessin, une image, un monument, une sculpture, une musique n'ont pas besoin d'être 'traduits' mais portent un message universel, indépendant de la langue, mais aussi témoin d'une culture. La culture est par nature pluridisciplinaire : un artiste, un auteur ont vécu à une certaine époque (histoire) en un lieu donné (géographie), dans une société spécifique. L'architecture peut conduire aux mathématiques et à la géométrie. Si une telle thématique venait à être retenue comme l'un des axes des futures actions conjointes, cela permettrait de favoriser l'émergence de micro projets, c'est-à-dire des projets ponctuels, très ciblés (exemple : l'enseignement de l'histoire par les musées, l'opéra, ...), mais aussi des projets de mise en réseau permettant de partager des bonnes pratiques, ou encore des projets de mobilité (exemple : entre enseignants et/ou formateurs).

Exemple : « KLIP » - Kunst und Lernen in Prozess - Berlin, Allemagne

L'objectif du projet KLIP est de voir s'il est possible de présenter dans l'éducation des formes et des concepts de processus artistiques. Jusqu'ici l'école a principalement prêté attention à certaines formes d'art plutôt qu'à l'art contemporain. L'art vers lequel on s'est orienté est moins conceptuel que l'art contemporain. L'objectif concret du projet est ainsi de découvrir si des expériences provenant des processus artistiques peuvent être transférées dans le contexte éducatif des salles de classe pour qu'elles aient un impact durable sur l'apprentissage tout au long de la vie. Le projet travaille également sur le rôle des professeurs et sur l'adaptation ou le changement des conditions d'apprentissage dans les écoles.

Thématique 2 : Formation professionnelle des médiateurs et acteurs culturels

Un certain nombre de projets (locaux, régionaux, européens) vise à rénover socialement certains quartiers, à responsabiliser les jeunes et à développer leurs compétences, à engager certains publics dans des parcours éducatifs, à stimuler des personnes handicapées ont recours au théâtre, à la danse, à la musique. Dans un tel contexte ne pourrait-on pas concevoir des projets qui viseraient la professionnalisation et le perfectionnement de ces médiateurs culturels ? Ce serait des projets mixtes (éducation, formation, jeunesse) avec différents types de formations

artistiques possibles (du formel au non formel). Ce type de projets implique une coopération entre formateurs de disciplines différentes (animateurs de jeunes, formateurs qui travaillent avec un public défavorisé et des artistes). D'autres axes peuvent aussi être envisagés tel que l'apport des médiateurs culturels au regard des problématiques d'exclusion sociale. La culture appartient à tous et n'est plus l'apanage d'une classe favorisée. **Toute la problématique d'intégration citoyenne via la culture pourrait être traitée au regard d'une telle thématique.**

Exemple : « EUROEDULT » - Bayerisches Volkshochschulverband - München, Allemagne

Le projet porte sur la formation de médiateurs culturels par le développement d'une qualification modulaire. Les médiateurs culturels sont des personnes qui assurent un lien entre le secteur culturel et le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie. Ainsi, il importe que le médiateur culturel puisse avoir une très bonne connaissance des institutions 'culturelles' et de l'éducation des adultes. Le médiateur culturel doit pouvoir développer et renforcer le rôle des archives, des bibliothèques et des musées dans l'éducation et de la formation tout au long de la vie et le projet travaille sur les manières de renforcer les coopérations entre ces différentes structures.

Thématique 3 : Transmission de savoirs, formation professionnelle intergénérationnelle et interculturelle

Le domaine de la formation professionnelle se prête particulièrement bien à des projets intergénérationnels et interculturels. Ce sont des projets de formation professionnelle en alternance, projets pilotes, dans lesquels les apprenants vont acquérir un métier (le plus souvent lié à la restauration et la protection du patrimoine), en même temps que des compétences de base et sociales qui leur seront éventuellement utiles pour créer leur propre activité professionnelle par après. Ces projets s'adressent principalement à des jeunes en rupture par rapport au système scolaire et à des personnes qui ont le plus grand mal à s'insérer dans le marché du travail. Dans ce contexte, on pourrait envisager que des seniors jouent un rôle de tuteur et de formateur dans le cadre de projets dont l'objet consiste à transmettre des techniques de constructions susceptibles de disparaître, des métiers de l'artisanat, des méthodes de reliure ancienne. Il y aurait un côté valorisant pour les deux, puisque les seniors transmettraient aux jeunes leurs « secrets » (un métier, la recherche de l'excellence). L'intergénérationnel est à double sens. Dès lors, il faudrait trouver le moyen pour que les jeunes n'aient pas seulement un rôle d'apprenant. Dans ce contexte, il conviendrait d'analyser les possibilités de combiner des moyens d'intervention comme des programmes de mobilité (à l'attention des seniors et des jeunes) avec des projets pilotes plus spécifiquement dédiés à la réalisation d'actions spécifiques.

Exemple : « FADE OUT / FADE OUD » - Heilig hart College - Tervuren, Belgique

L'objectif du projet est de d'informer les jeunes du potentiel que les personnes âgées représentent dans notre société 'grisonnante'. Il a pour but de créer des liens entre les différentes générations de sorte qu'elles puissent apprendre les unes des autres. L'objectif est également de faire prendre conscience aux jeunes que les personnes âgées représentent un élément important de la culture immatérielle à travers l'histoire de leur vie; elles sont des livres d'histoire vivants. L'objectif est également de favoriser les talents créatifs des enfants qui sont invités à la fin de la réunion, avec les personnes âgées, à dessiner la personne à qui ils ont rendu visite.

Thématique 4 : Culture et sciences

Cette thématique était relativement absente des projets recensés. Pourtant, force est de constater que partout en Europe, les effectifs des étudiants dans les domaines scientifiques sont en régression. De nombreux rapports nationaux et internationaux, relayés abondamment par les médias, tentent d'expliquer cette désaffection. Elle serait le résultat d'une perte de confiance dans le progrès, voire une attitude parfois anti-scientifique à l'école. Bien que la méfiance semble réelle (les OGM, le clonage, etc. posent de vraies questions de société), il ne

faut pas perdre de vue la difficulté de suivre un enseignement des sciences qui exige de la part des élèves des efforts importants. Des actions d'envergure dans ce sens pourraient être de nature à améliorer significativement la situation et c'est dans ce contexte qu'une action spécifique « Culture et science » pourrait représenter un domaine thématique intéressant dans le cadre des futures actions conjointes. **Une nouvelle approche des sciences par la culture pourrait être de nature à susciter de nouvelles vocations et éventuellement donner une autre image des sciences que celle actuellement perçue par l'opinion.**

Exemple : « WONDERFUL » - Arnolfini Bristol – Royaume-Uni

Le projet Wonderful est le résultat d'une collaboration entre des artistes et des scientifiques à Bristol qui voulaient présenter aux jeunes les différentes langues utilisées dans les mondes artistiques et scientifiques et ce que ces deux mondes ont en commun. En utilisant toute une gamme d'outils, tels que le spectacle, des expositions, des conférences et le cinéma, les organisateurs encouragent les jeunes à se poser des questions sur le monde qui les entoure d'un point de vue artistique et scientifique. Arnolfini reste en contact régulier avec les établissements scolaires en publiant un journal Inside Out. Un exemple récent d'un de leurs thèmes est un projet sur l'anatomie humaine et comment le corps de l'homme est représenté par un artiste et par un scientifique.

Thématique 5 : Promotion des métiers artistiques et des métiers de la culture

Les actions analysées révèlent un grand nombre de projets axés sur l'évolution des métiers et des formations intégrant une composante culturelle. Sans pour autant avoir mené une étude exhaustive du nombre de métiers et d'emplois relevant du secteur culturel, force est de constater la méconnaissance de ces derniers. Aussi le secteur se voit privé d'un grand nombre d'employés potentiels. Penser la culture ensemble avec une approche métiers, tant au niveau de la promotion de ces métiers que de la mise en place de formations professionnelles spécifiques, ne peut que contribuer à générer de nouvelles perspectives, de nouvelles vocations professionnelles, et à valoriser les métiers artistiques ainsi que ceux liés à la culture à un niveau plus général.

Nul doute qu'une telle thématique pourrait trouver sa place et son identité au titre des futures actions conjointes, d'autant plus que le concept de mixité des compétences au sein des professions artistiques est désormais pleinement intégré.

Exemple : « HYPERCOMICS » - Staatlichen Akademie der Bildenden Künste Stuttgart - Stuttgart, Allemagne

Les objectifs du projet sont doubles: d'une part, aider les jeunes d'aide à découvrir des liens avec leur environnement, les aider à comprendre des images analogiques et numériques, à attirer leur attention vers de nouveaux processus artistiques et esthétiques et à leur faire découvrir et utiliser une nouvelle forme esthétique d'expression avec des images créées par informatique et avec des techniques numériques. D'autre part, les élèves auront une meilleure compréhension des moyens de communication par Internet, ils emploieront ces médias pour améliorer la communication, identifieront la valeur éducative des médias en général et seront impliqués dans la communauté d'apprentissage coopératif et de fonctionnement en réseau qui utilise les nouvelles technologies. Ce projet contribue au développement de contextes collaboratifs et multidirectionnels d'apprentissage.

5 grands types d'actions préconisées

Sur base des dispositifs et initiatives analysés tout au long de cette étude, cinq types de projets pourraient être envisagés dans le cadre des futures actions conjointes :

L'intérêt de soutenir des projets de petite échelle (initiatives locales ou micro projets) - vers une approche différente de la transnationalité classique ?

Des projets de petite envergure pourraient servir à encourager les coopérations entre les centres éducatifs (au sens large) et des institutions culturelles, ou encore des créateurs individuels, de même que des coopérations de petite échelle entre des organisations culturelles

et des institutions éducatives au sens large (exemple : université du troisième âge, autres organisations de l'éducation permanente, écoles, associations de jeunes). Cependant, par rapport aux projets nationaux et régionaux recensés, il existe un risque de financer des activités préexistantes. C'est la raison pour laquelle il convient de circonscrire le soutien communautaire, en lui fixant pour objets (1) la mise en réseau des initiatives locales de différents pays et/ou (2) l'échange de bonnes pratiques entre initiatives locales identiques ou complémentaires. Si les projets de petite échelle devaient être envisagés, **il faudrait opter pour un modèle à deux niveaux où un « micro financement » serait apporté pour le développement de l'initiative et ou le reste du financement devrait servir à soutenir les activités d'échanges, de capitalisation avec des projets d'autres pays.** Ces projets devraient être ouverts à tous les secteurs éducatifs sans exception (y compris le secteur non formel et la formation professionnelle). Il devrait être possible dans les appels à projets de transférer des initiatives qui ont du succès vers d'autres pays, secteurs ou publics. Pourraient notamment être envisagés : (1) le soutien de projets à petite échelle à transnationalité réduite et (2) le développement de rencontres avec des créateurs d'un autre pays.

Vers des initiatives de mobilité d'un type nouveau (volontariat culturel ouvert à tous mais aussi aux seniors)

Il pourrait être envisagé de proposer au titre des actions conjointes un programme de mobilité intitulé « volontariat culturel » avec une composante forte au niveau des « seniors », sans pour autant oublier les adultes aussi. Ce « volontariat culturel » pourrait s'articuler autour de trois axes: (1) démocratiser l'accès à la culture en mettant l'accent sur des publics défavorisés pour des raisons sociales (personnes handicapées, immigrés, détenus dans les prisons) et géographiques (les habitants du milieu rural, en particulier ceux qui sont assez éloignés des infrastructures culturelles urbaines), (2) susciter une sorte de « citoyenneté culturelle », en permettant à des populations diverses d'approprier leur patrimoine (au sens large, le patrimoine historique et culturel, mais également les manifestations populaires) et de s'engager dans des activités de sensibilisation, promotion et protection de celui-ci, (3) rendre l'éducation attrayante en ayant recours à la culture, notamment la culture populaire, orale et musicale. En tout état de cause, à la lumière des analyses menées au niveau des quelques 350 dispositifs et initiatives identifiées, nul doute qu'un **réel programme de mobilité « seniors » axé sur l'interaction entre culture, d'une part, et éducation et formation, d'autre part,** pourrait être de nature à soutenir un grand nombre d'initiatives locales, d'apporter une réelle valeur ajoutée européenne et de permettre une approche intergénérationnelle et interculturelle souvent absente dans les projets identifiés. Les seniors et l'éducation intergénérationnelle devraient constituer un public et une thématique transversale : afin d'accorder aux seniors la considération qu'ils méritent, il faudrait pouvoir financer, dans tous les axes, des projets qui s'adressent à eux ou qui comptent sur eux dans la réalisation. Ce devrait être une priorité transversale au niveau de l'ensemble des actions conjointes.

Les partenariats de toujours : projets pilotes

Quel que soit le mode de gestion susceptible d'être adopté par la Commission (centralisé, décentralisé, mixte), les futures actions conjointes pourraient comporter en leur sein une ligne d'actions permettant de soutenir le développement de projets pilotes traditionnels. Les projets envisagés ne devraient pas être une addition d'initiatives locales mais être le résultat d'un effort global pour aboutir à des produits et des résultats communs. Ces projets pilotes pourraient comprendre une variété d'actions qui s'inscriraient ou non dans les thématiques présentées ci-

avant. Il conviendrait de définir un certain nombre de critères précis dans le cadre des appels à propositions qui seraient lancés. A titre d'exemple, pourraient être soutenus des projets de formation pour les enseignants et les formateurs qui établissent des passerelles avec la culture (pas seulement en tant que thème, mais également en tant que partenariat, méthodes de travail...). Pourraient être envisagés des projets de citoyenneté ou d'insertion socio-professionnelle qui mettent à contribution des organisations éducatives, les politiques de la jeunesse. Enfin, des projets visant au perfectionnement professionnel des artistes, à la professionnalisation d'artistes amateurs ou au recyclage professionnel de certains artistes une fois que leur carrière s'achève (exemple : les danseurs) pourraient rentrer dans ce cadre.

La nécessité de soutenir la création de réseaux actifs et performants

Si les futures priorités communautaires visent clairement le développement et le renforcement de la « coopération éducative - culturelle », il semble alors impératif de soutenir l'émergence de réseaux européens dans ce domaine particulier. Les réseaux sont un moyen pour impulser des politiques et d'institutionnaliser des collaborations au niveau européen, en incitant les institutions culturelles à faire de l'éducation, les institutions éducatives à faire de la culture. Ces réseaux mériteraient d'être développés dans plusieurs dimensions : (1) **une dimension de recherche** : faire l'état de la question de l'interaction entre culture et éducation dans leurs domaines thématiques (recherche sociologique et pédagogique, dispositions légales et politiques, définitions en cours dans les différents pays, analyse de l'existant et des besoins, compilation de bonnes pratiques...), (2) **une dimension politique** : sensibiliser les opérateurs et les décideurs aux besoins du secteur choisi, (3) **une dimension de diffusion** : diffuser de bonnes pratiques nationales ou européennes, mettre les résultats de la recherche à la disposition des opérateurs, organiser des rencontres et des activités de formation, (4) **une dimension animation** : créer des synergies entre les projets qui ont été financés dans leurs domaines thématiques (exemple : garder le contact avec les projets qui ont été financés dans le domaine de l'éducation dans les prisons, organiser une rencontre annuelle, mettre ces projets en réseau), (5) **une dimension financement** : dans le cadre de directives « cadre » définies par la Commission, ces réseaux pourraient intervenir et apporter leur soutien au niveau de la gestion des actions de petite échelle. De tels réseaux ne pourront être performants et répondre aux attentes qu'à partir du moment où le secteur concerné est structuré et qu'il existe des opérateurs suffisamment organisés, disposant des infrastructures nécessaires pour assumer la direction d'un réseau et mettre en œuvre ces quatre dimensions (recherche, politique, divulgation et animation). Le rôle qui est attendu de la part des réseaux devrait être décrit avec précision afin d'éviter de financer les activités habituelles des fondations ou autres réseaux existants. Des organisations solides devraient assurer la coordination et il faudrait également veiller à ce que les partenariats des réseaux soient mixtes (culture, éducation...). Dans une Europe à 25, il conviendra d'exiger des partenariats qu'ils aient une couverture géographique importante (exemple : un minimum de dix pays). Enfin, il serait opportun de définir un cahier des charges clair des activités à développer au sein de ces réseaux et des domaines thématiques dans lesquels de tels réseaux pourraient voir le jour.

La nécessité d'accorder une importance particulière à des actions de valorisation

Si les futures actions conjointes devaient connaître un développement important dans le cadre des prochains programmes communautaires, il appartiendra alors à la Commission (et plus particulièrement à la DGEAC) de mettre en place une réelle politique de diffusion, d'animation et de valorisation des résultats des projets. Dans ce contexte, il conviendra d'attacher une

importance toute particulière aux différents éléments suivants : (1) la nécessité de mettre en place et de partager un système de gestion de l'information performant, (2) la nécessité de s'appuyer encore plus sur les relais nationaux, (3) l'émergence de relais territoriaux permettant de relayer les opportunités offertes par les réalisations des programmes communautaires (en l'occurrence les actions conjointes) auprès d'opérateurs potentiellement intéressés, (4) la possibilité de soutenir des projets spécifiques de valorisation.

La mise en place d'une politique de valorisation implique qu'en matière de politique de sélection, on ne puisse plus accepter aucun projet sans que les promoteurs aient démontré au préalable **ce qu'ils apportent de plus par rapport à ce qui a déjà été financé, par rapport à ce qui existe déjà au niveau communautaire dans le domaine concerné**. Cela impose donc **une politique d'information beaucoup plus ambitieuse** que celle existante actuellement (même si des efforts indéniables sont à noter dans ce domaine depuis maintenant quelques années). En effet, cela impose de disposer **d'un portail d'accès unique à l'ensemble des réalisations communautaires** dans l'ensemble des domaines en matière d'éducation et de formation notamment, que cela concerne un accès thématique, un accès sectoriel, voire d'autres types de clés de recherche.

G.4. Conclusion

Ces propositions ne peuvent assurer une couverture totale d'un certain nombre de domaines. Néanmoins, il resterait possible, dans le cadre des priorités thématiques proposées, d'accorder une attention toute particulière à des projets pouvant traiter de problématiques particulières comme notamment, le développement d'interactions plus importantes entre culture et jeunesse ou le secteur de l'éducation non formelle ou informelle, l'apport des autres cultures apportées par les immigrés en Europe, la formation des enseignants lors de leur formation initiale (ou continue) pour promouvoir la coopération éducation et culture comme un levier pour augmenter les chances de certains de ces jeunes dans l'éducation, l'accès à la culture et à l'éducation pour les plus démunis et les plus désavantagés, le lien entre sport et culture, le lien entre culture / éducation et l'esprit d'entreprise, le lien entre culture - éducation et l'enseignement professionnel avec entre autres les apprentis.

Quelles que soient les décisions finales qui seront prises par la Commission, il importera de bien prendre en compte la vision politique et la portée des actions qui seront mises en place. Il semble indispensable de pouvoir **intégrer les dynamiques des projets à des priorités politiques**.

Dans ce contexte, il conviendra de renforcer encore plus le cadre politique dans lequel ces synergies pourront se développer. L'arrivée de l'année 2008 comme l'année européenne du dialogue interculturel représente un formidable atout pour permettre le développement de ces dernières qui répondront à une attente certaine des opérateurs actifs dans ce domaine.

Au nom de l'équipe d'experts

Marc Durando

Pôle Universitaire Européen de Lorraine

Fait à Nancy, le 24 mai 2006